

Perception du risque inondation

Analyse d'expériences et recommandations pour mener une enquête auprès des populations

Decembre 2019



Perception du risque inondation

Analyse d'expériences et recommandations pour mener une enquête auprès des populations

Historique des versions du document

Version	Date	Commentaire
v0	2019-07-10	
v1	2019-09-30	Modifs suite relecture MIAM+ finalisation fiches annexe 1
v2	2019-12-02	Version finale

Affaire suivie par

Paul GUERO - Département Risques Eau Construction – Service vulnérabilité et gestion de crise
Tél. :04 42 24 79 90
Courriel : paul.guero@cerema.fr
Site d'Aix-en-Provence : Cerema Méditerranée – CS 70499 – 13593 AIX-EN-PROVENCE

Références

n° d'affaire : C17TE0121

maître d'ouvrage : DREAL PACA / MIAM – Ghislaine VERRHIEST-LEBLANC

Rapport	Nom	Date	Visa
Établi par	Paul GUERO	2019-12-02	
Avec la participation de	Ghislaine VERRHIEST-LEBLANC	2019-12-02	

Résumé de l'étude : La présente étude vise, sur la base d'un travail bibliographique et de l'analyse de démarches existantes, à aider les gestionnaires à préparer des enquêtes de perception sur le risque inondation en les adaptant autant que possible aux spécificités de leurs territoires : Quels sont les sujets à aborder et dans quel but ? Quel type d'enquête envisager et quels sont les moyens à mettre en œuvre ? Comment transformer les résultats de l'enquête en actions concrètes pour le territoire ? Etc. L'analyse de différentes démarches déjà menées dans la zone méditerranéenne ou au-delà, a permis de tirer des enseignements de ces expériences passées. L'objectif est de proposer un cadre permettant aux maîtres d'ouvrages de se lancer dans une telle démarche en menant une enquête en interne « avec les moyens du bord », ou en rédigeant un cahier des charges permettant de confier la mission à un prestataire spécialisé.

Remerciements : La MIAM et le Cerema remercient l'ensemble des porteurs de PAPI et des autres acteurs qui ont contribué à cette étude en acceptant de partager leur expérience. La MIAM remercie également la Direction Générale de la Prévention des Risques (DGPR) du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (MTES) pour son soutien.

SOMMAIRE

1 CONTEXTE ET OBJECTIF.....	5
2 QUELQUES NOTIONS THÉORIQUES.....	6
2.1 L'approche culturelle.....	7
2.2 L'approche psychométrique.....	7
2.3 Les paramètres influençant la perception des risques.....	8
2.4 La représentation des risques.....	8
3 POURQUOI UNE ENQUÊTE : LA DÉFINITION DU BESOIN.....	9
4 QUEL TYPE D'ENQUÊTE METTRE EN ŒUVRE ?.....	10
4.1 L'enquête par questionnaire : vers une analyse quantitative.....	10
4.1.1 Bâtir le questionnaire.....	11
4.1.2 Les grandes familles de questions :	13
4.1.3 Comment diffuser le questionnaire :	15
4.1.4 L'échantillonnage.....	18
4.1.5 L'analyse des données quantitatives.....	21
4.1.6 Le questionnaire comme une façon de communiquer.....	23
4.2 L'enquête par entretien: vers une analyse qualitative.....	24
4.2.1 Dans quel but mener des entretiens ?.....	24
4.2.2 Les types d'entretiens.....	24
4.2.3 La préparation des entretiens.....	25
4.2.4 L'analyse des données qualitatives.....	28
4.2.5 Les inconvénients d'une approche qualitative.....	28
4.3 L'intérêt des enquêtes mobilisant différentes méthodes.....	29
5 ANONYMAT ET DONNÉES PERSONNELLES.....	31
6 SAVOIR TRANSFORMER LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE EN PROPOSITIONS D' ACTIONS.....	32
7 LA RESTITUTION DE L'ENQUÊTE.....	33
8 QUELQUES EXEMPLES D'ENQUÊTES SUR LE SECTEUR DE L'ARC MÉDITERRANÉEN.....	36
9 QUELS MOYENS METTRE EN ŒUVRE ?.....	37
10 SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS.....	39
BIBLIOGRAPHIE.....	41
ANNEXES.....	42

1 Contexte et objectif

La mise en œuvre des politiques de prévention des risques n'est pas uniquement l'affaire des collectivités territoriales ou de l'État. L'habitant qui vit dans la zone à risques, ou à proximité, doit être impliqué dans les démarches qui visent justement à assurer sa sécurité et celle de ses biens : son avis, ses attentes, sa perception sont des paramètres à considérer par les autorités dans la définition des actions de prévention à mettre en œuvre sur le territoire.

Cette démarche, qui est essentielle à l'adhésion et à l'appropriation par la population des programmes déployés, contribue à leur efficacité. Les mentalités et les pratiques évoluent progressivement à ce sujet, en témoigne par exemple l'obligation pour les porteurs des Programmes d'Action de Protection contre les Inondations (PAPI) de mener des actions concrètes d'amélioration de la culture du risque¹.

Avant de réussir à l'améliorer, il apparaît nécessaire d'être en mesure d'apprécier le niveau de culture du risque, d'avoir une idée de la façon dont la population s'approprie les sujets de prévention qui, bien qu'apparaissent primordiaux aux techniciens et élus qui les portent, ne sont pas nécessairement évidents pour les habitants qui seront les premiers concernés en cas de catastrophe. Mener un diagnostic qui vise à évaluer la culture du risque de la population et à caractériser ce qui est communément nommé la « perception des risques » par les habitants apparaît donc comme un préalable nécessaire à la définition de mesures adaptées à un territoire donné : l'enjeu apparaît alors de réussir à prendre le pouls de la population sous le prisme de la relation qu'elle entretient avec les risques qui sont susceptibles de l'impacter. Pour ce faire, de plus en plus de questionnaires lancent des démarches d'enquête auprès des populations afin de recueillir le point de vue des habitants sur leur connaissance des aléas, leur perception des risques et leur avis sur les politiques de prévention mises en œuvre sur leur territoire.

C'est dans ce contexte que la Mission Interrégionale « Inondation Arc Méditerranéen » (MIIAM) a souhaité mener une étude qui vise, sur la base d'un travail bibliographique et de l'analyse de démarches existantes, à aider les gestionnaires à préparer des enquêtes de perception en les adaptant autant que possible aux spécificités de leurs territoires : Quels sont les sujets à aborder et dans quel but ? Quel type d'enquête envisager et quels sont les moyens à mettre en œuvre ? Comment transformer les résultats de l'enquête en actions concrètes pour le territoire ? Etc.

L'analyse de différentes démarches déjà menées sur le sujet des inondations, dans la zone méditerranéenne ou au-delà, a permis de tirer des enseignements de ces expériences passées. L'objectif est de proposer un cadre permettant aux maîtres d'ouvrages de se lancer dans une telle démarche en menant une enquête en interne « avec les moyens du bord », ou en rédigeant un cahier des charges permettant de confier la mission à un prestataire spécialisé.

Par sa mise en œuvre, le contenu de ce document vise à contribuer à améliorer la mesure de ce que l'on qualifie de « culture du risque », à permettre des inter-comparaisons territoriales et à disposer d'une vision globale agrégée à plus grande échelle (idéalement celle de l'arc méditerranéen).

1 Axe n°1 des PAPI, cf Cahier des charges PAPI 3, 2017, Ministère de l'Environnement

Ce document a une visée opérationnelle, qui a pour vocation de simplifier la tâche à celles et ceux, praticiens techniques du monde de la prévention des inondations, qui souhaiteraient lancer une démarche d'enquête sur le rapport que les populations entretiennent avec la question du risque inondation. Il a également pour objectif de proposer des exemples de démarches similaires afin que chaque territoire n'ait pas à « réinventer la poudre » à chaque fois : voir ce que les homologues d'autres territoires ont pu réaliser peut en effet souvent donner de bonnes idées.

Ce document n'a la prétention d'être ni un guide méthodologique d'enquête sociologique, ni la publication d'un travail scientifique sur la perception du risque.

Pour aller plus loin ...

Le projet de recherche EPI - Perception du risque et Évaluation économique de l'exposition aux Inondations - (Grelot et. al., 2009), mené en 2009 dans le cadre du programme de recherche « Risque-Décision-Territoire » a dédié une partie importante de ses travaux à l'application et la consolidation de techniques de recueil de la perception du risque d'inondation, en se posant les questions suivantes : « *Comment rendre compte de la pluralité de rapports aux inondations sur un territoire ? Comment tenir compte de cette pluralité dans les décisions ?* ».

Le rendu de ce travail de recherche étant très détaillé¹ (plus de 300 pages), les plus pressés pourront se contenter de balayer la synthèse générale en s'attachant notamment aux parties consacrées au « point de vue des habitants » (paragraphes 1.3.4, 1.5.3, 1.6) ainsi que le paragraphe 11.3 qui livre les conclusions du travail de recherche quant à l'utilisation du questionnaire pour comprendre la relation des habitants aux inondations.

2 Quelques notions théoriques

Bien que la présente étude ait une visée opérationnelle, il est utile de rappeler que la perception des risques est au cœur d'un certain nombre de travaux universitaires qui s'intéressent au rapport qu'entretiennent les individus avec les risques qui sont susceptibles de les concerner. Il est d'ailleurs important de noter qu'utiliser ici le terme de « perception du risque » peut paraître réducteur - voire erroné pour certains - tant les travaux scientifiques font la distinction entre différentes notions trop souvent amalgamées par les acteurs opérationnels : perception, représentation, culture du risque, mémoire du risque, etc. Nous assumons pleinement ce raccourci et renonçons également à définir précisément ce que l'on entend par perception du risque². Nous nous contentons de situer notre démarche dans le champ de que les chercheurs du programme de recherche EPI (Perception du risque et Évaluation économique de l'exposition aux Inondations) ont nommé le « point de vue » des habitants sur le risque (Grelot et. al., 2009).

Toutefois, s'il ne nous semble pas indispensable de se rattacher aux différents cadres conceptuels des sciences sociales pour mener une enquête sur le terrain, il nous paraît utile de les évoquer, notamment pour faciliter la tâche de ceux qui souhaiteraient approfondir ces approches théoriques par le biais de lectures scientifiques ou de partenariats avec le monde universitaire.

1 http://isidoredd.documentation.developpement-durable.gouv.fr/documents/Temis/0080/Temis-0080938/23518_Rapport.pdf

2 Pour une réflexion similaire au sujet de la délicate définition de la « culture du risque », voir Ledoux B. 2006 : « donner une définition définitive à cette notion [est un] exercice délicat et pas forcément indispensable pour poursuivre la réflexion et chercher à décliner des actions concrètes »

Nous faisons donc le choix de présenter succinctement les deux principales approches communément mobilisées pour caractériser cette perception des risques : l'approche culturelle et l'approche psychométrique. Sans rentrer dans le détail, nous listons également les principaux paramètres dont il est généralement admis qu'ils ont une influence sur la perception des risques. Enfin, nous introduisons la notion de représentation des risques qu'il est utile de différencier de celle de la perception.

2.1 L'approche culturelle

Cette approche, dont le point de départ réside dans les travaux en sociologie et anthropologie de Douglas et Wildavsky, repose sur l'hypothèse que le risque est une construction sociale et culturelle et que la perception qu'un individu a du risque dépend du groupe social auquel il appartient. Douglas propose de distinguer différents « types culturels » en fonction d'une organisation sociale qui serait paramétrée selon le degré de structuration du groupe (plus ou moins hiérarchisé) et la nature de ses relations avec l'extérieur (ouverture ou isolement) : à chaque type est associé un mode propre de perception des risques. Nous reprenons ici in extenso la synthèse qu'en fait Julien Langumier dans sa thèse (Langumier, 2006) :

- le « *bureaucrate* » (structure hiérarchique se caractérise par des frontières marquées avec l'extérieur et une différenciation des statuts et des rôles de ses membres) fait confiance aux experts officiels, à la règle et à la norme si bien qu'il est tout à la fois peu enclin à identifier de nouveaux risques et rétif au danger, source de désordre social ;
- l' « *individualiste* » (structure ouverte vers l'extérieur et sans rapport hiérarchique) est à l'écoute des dernières avancées technico-scientifiques, prêt à réviser ses appréciations des dangers : il recherche la liberté et valorise la prise de risque dont il peut tirer des bénéfices ;
- l' « *enclavé* » (structure de petite taille dont les membres entretiennent des relations égalitaires) est méfiant vis-à-vis du savoir légitime et n'hésite pas à recourir à sa propre expertise ou à celle d'acteurs marginaux dans la communauté scientifique : la dénonciation des risques globaux dont la responsabilité incombe aux pouvoirs centraux participe de l'affirmation d'une identité forte qui assure la cohésion du groupe ;
- l' « *exclu* » (individus relégués en marge de la société qui ne parviennent pas à s'organiser en groupe) n'entretient que peu de relations avec l'expertise et recourt à des explications fatalistes.

2.2 L'approche psychométrique

Issue des travaux de la psychologie et initiée par Slovic à partir des années 70, cette approche repose sur l'hypothèse que « *ce que les individus comprennent comme étant risqué peut être influencé par une large batterie de facteurs psychologiques, sociaux, culturels et politiques [...] et que ces facteurs et leurs interrelations peuvent être quantifiées et modélisées afin de mieux comprendre les attitudes individuelles et sociales envers les risques auxquels les êtres humains sont confrontés* » (Chauvin et al, 2008).

Elle identifie donc un certain nombre de variables psychologiques qui influent sur la perception du risque par un individu, dont les suivants (AREAS, 2014) :

- le bénéfice potentiel que l'on peut tirer du risque
- la capacité à contrôler le risque
- le niveau d'incertitude lié au risque et ses conséquences
- le niveau de crainte qu'il suscite

- le niveau de confiance que l'individu porte au « gestionnaire des risques »
- l'origine (naturelle ou anthropique) du risque
- son caractère subi ou non
- son caractère connu ou inconnu
- son caractère catastrophique ou non
- son caractère juste ou injuste
- son caractère mémorable ou non

D'une certaine façon, cette approche s'efforce de démontrer la rationalité des analyses menées par les individus dit « profanes » (en opposition aux praticiens « experts » de la prévention des risques), qui intègrent donc dans leur définition du risque des critères plus qualitatifs, s'intéressant plus à la nature des conséquences qu'à leur probabilité, ce qui les amène à avoir un autre classement des risques que celui opéré par les experts (Ledoux, 2006).

2.3 Les paramètres influençant la perception des risques

Il est communément admis que les facteurs ci-dessous ont une influence sur la façon dont les individus perçoivent les risques auxquels ils sont potentiellement soumis :

- âge
- cadre de vie
- culture du territoire
- norme sociale de la zone de vie
- nature des relations avec les pouvoirs publics
- expérience de l'inondation
- nature du risque

Pour plus de détails sur la façon dont ces facteurs influent sur la perception, se reporter au guide du CEPRI sur la sensibilisation des populations exposées au risque d'inondation, dont cette liste est directement tirée.

2.4 La représentation des risques

Une représentation sociale peut être définie comme étant la construction d'un savoir de sens commun, qui se distingue d'une connaissance scientifique acquise (Baggio, 2006).

Bruno Ledoux¹ explique que les sciences sociales préfèrent aujourd'hui utiliser ce concept de « représentation » plutôt que celui de « perception ». D'après lui, approcher la question de la relation au risque sous l'angle de la perception a trop longtemps conduit à accepter implicitement l'antagonisme entre la perception « unique et juste des experts » et les perceptions « multiples et fausses des profanes », conduisant souvent au sous-entendu que ce sont les individus qui perçoivent « mal » le risque. Préférer la notion de représentation à celle de perception permet de mettre en évidence les « raisons » qui expliquent les différences de points de vue entre experts et profanes.

Ces derniers, ne disposant que d'une connaissance partielle des risques, qui ne leur permet pas d'en comprendre la causalité complexe, en construisent une représentation ad hoc, susceptible de guider des pratiques qu'ils jugent appropriées (Baggio, 2006).

1 « La gestion du risque inondation », 2006

3 Pourquoi une enquête : la définition du besoin

Force est de constater que de nombreuses enquêtes sur la perception des risques ne semblent pas avoir de suite : si l'obligation pour les porteurs de PAPI d'élaborer une stratégie relative à la culture du risque est une excellente chose, elle implique malheureusement que certaines enquêtes sont réalisées dans l'unique but de répondre au cahier des charges, sans réellement penser à la façon dont les résultats pourraient être valorisés ou transformés en actions concrètes.

Dans ce genre de situation, la démarche se conclue par la présentation d'une succession de pourcentages qui n'a pas beaucoup d'intérêt en tant que telle : *23 % des habitants estiment vivre en zone inondable, 12 % des personnes âgées de plus de 45 ans connaissent l'existence du DICRIM, 54 % des personnes interrogées souhaiteraient être mieux informés sur le risque inondation, etc ...*

Pour que la démarche ait un intérêt, il est important :

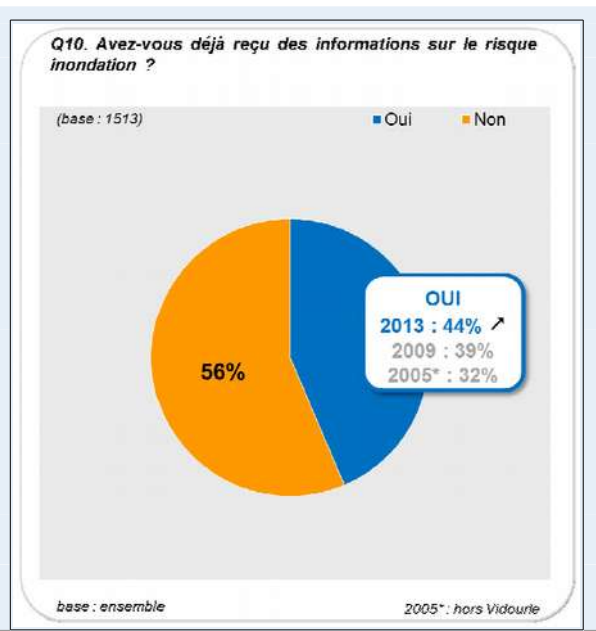
- De **définir un objectif clair** : pourquoi lancer une enquête auprès des habitants ?
Dans la plupart des cas, les enquêtes ont pour objectif :
 - de définir une stratégie de prévention adaptée au territoire
 - de cibler les sujets qui permettront aux gestionnaires de capter l'attention des populations
 - d'évaluer les actions d'informations préventives et de campagnes de communications
 - de pouvoir suivre l'évolution de la perception ou de la culture du risque
- De **constituer un éventuel comité de pilotage** : qui peut contribuer à la définition du besoin ? Quel acteur peut trouver un intérêt dans la démarche ?
- De **réfléchir en amont à la façon dont les résultats de l'enquête pourraient être utilisés** : pour définir la stratégie à mettre en œuvre sur un axe particulier du PAPI ? Pour identifier d'éventuels décalages entre les messages que souhaite passer un gestionnaire et la compréhension qu'en ont les habitants ? Pour identifier des sujets non traités jusqu'à présent mais qui sont pourtant importants aux yeux de la population ?
- De **définir le secteur géographique de l'enquête** : faut-il viser les habitants de la totalité du bassin versant ? D'une commune en particulier ? Des secteurs inondables uniquement ?

Les enquêtes gardoises :

une façon de suivre l'évolution de la situation dans le temps

Suite aux inondations de 2002, le Conseil Général du Gard a souhaité suivre l'évolution dans le temps du niveau de sensibilisation et de culture du risque inondation au sein de la population du département.

Pour ce faire, une démarche dite « longitudinale » a été instaurée, avec 3 enquêtes menées à 4 ans d'intervalle chacune : la première en 2005, la seconde en 2009 et la dernière en 2013 (cf Annexe 1).



Le dernier point ci-avant, qui concerne la définition du secteur d'étude, a son importance : en effet, certaines techniques d'enquête sont coûteuses en temps et en moyens, et **il est important définir clairement l'échelle des territoires sur lesquels elles doivent être mises en œuvre.**

Préalablement à cette phase de définition des objectifs, il peut être intéressant de dresser un portrait du territoire à étudier :

- Organisation géographique, type d'urbanisation, historique du développement du territoire
- Répartition des activités économiques sur le territoire
- Spécificités locales (tourisme, éventuelle pression foncière, contexte socio-politique particulier, etc.)
- Description de la population (répartition des âges, des catégories socio-professionnelles, nature des foyers)
- Rapport de la population au cours d'eau (ou plus généralement au milieu générateur d'inondation) et historique des crues passées

Le portrait de territoire peut être constitué sur la base du diagnostic territorial du PAPI¹, du diagnostic de la SLGRI ou équivalent lorsqu'il en existe

Ce « portrait de territoire » peut en effet permettre au gestionnaire de mieux cibler la population à laquelle il souhaite s'adresser et par là-même de pré-identifier les éventuelles spécificités liées au risque inondation.

A RETENIR

Lancer une enquête de perception doit répondre à un objectif clairement établi.

Des objectifs définis et des moyens disponibles découlent l'échelle, la cible et les modalités de mise en œuvre.

4 Quel type d'enquête mettre en œuvre ?

Les enquêtes peuvent varier en fonction de leurs objectifs, des moyens et du temps disponible, des préférences de la maîtrise d'ouvrage, de la taille du territoire étudié, etc ... Dans la mesure où il est impossible de proposer un cahier des charges type ou une méthodologie applicable sur tout type de territoire, le présent paragraphe a pour objectif de présenter les deux grandes approches, quantitative et qualitative, et de montrer qu'il est souvent possible voir nécessaire de placer l'enquête à la croisée de ces deux chemins.

4.1 L'enquête par questionnaire : vers une analyse quantitative

Une grande partie des enquêtes qui visent les populations résidant en zone inondables (ou à proximité) se basent sur l'utilisation d'un questionnaire, constitué la plupart du temps de questions fermées, et qui ont pour objectif de recueillir un grand nombre de données sur lesquelles il est ensuite possible de réaliser des analyses statistiques : il s'agit de mener une analyse quantitative qui permet notamment des comparaisons entre différents sous-groupes de la population (en fonction de l'âge, de lieu et du statut d'habitation, de l'ancienneté sur le territoire, etc.).

1 Conformément au cahier des charges PAPI 3. On peut aussi se référer au Référentiel National de Vulnérabilité aux Inondations (2016, DGPR, CEPRI, Cerema)

4.1.1 Bâtir le questionnaire

Il est commun d'imaginer que la phase de passation l'emporte, en difficulté et en énergie à déployer, face aux autres phases de l'enquête. Il est toutefois important de se détacher de cette fausse-idée, en ayant à l'esprit que l'élaboration du questionnaire, première étape de la démarche est tout autant cruciale que chronophage. Le maître d'ouvrage de l'enquête, qui maîtrise le sujet technique de la prévention du risque inondation, doit accepter que les personnes à qui il va s'adresser ne parlent pas nécessairement son langage, et que leurs préoccupations ne sont pas forcément celles auxquelles il s'attend.

Partant de ce postulat, il est important de procéder en plusieurs étapes :

- Étape 1 : Construire la problématique qui servira de base à la formulation du questionnaire. Afin d'alimenter cette étape, il est intéressant de procéder à des entretiens approfondis avec les différents gestionnaires en charge des questions relatives au risque inondation (les membres de l'éventuel comité de pilotage cité ci-dessus au 3) : cela peut en effet permettre de construire un questionnaire en adéquation avec les besoins de chacun et d'identifier les spécificités du territoire d'étude.
- Étape 2 : Prendre connaissance de quelques questionnaires établis dans de précédentes études sur la perception (cf annexes : fiches de synthèse des études analysées et exemples de questionnaires).
- Étape 3 : Construire une 1ère version du questionnaire dans laquelle les différentes questions sont accompagnées d'une explication : pourquoi est-il intéressant de poser cette question ?
- Étape 4 : Discuter de cette 1ère version dans le cadre d'un ou plusieurs entretiens collectifs, qui peuvent être de différentes natures :
 - des techniciens de la sphère de la prévention du risque
 - des représentants d'association ayant un lien avec la question du risque (associations de riverains d'un cours d'eau, environnementales, de sinistrés des inondations, etc .)
 - des habitants
- Étape 5 : Faire évoluer le questionnaire en fonction des discussions des entretiens collectifs
- Étape 6 : Tester plusieurs fois le questionnaire ainsi élaboré en condition réelle de passation : dans un premier temps en interne (avec des collègues de la structure du maître d'ouvrage par exemple), puis dans un second temps avec des habitants lambda. Lors de cette étape de test, il convient de s'attacher aux points suivants :
 - le temps de passation est-il acceptable ?
 - Toutes les questions semblent-elles être comprises par le répondant ? Besoin de reformulation ?
 - Des questions semblent-elles inutiles ?
 - L'échange a-t-il montré que le questionnaire gagnerait à être complété ?

Ce travail d'élaboration du questionnaire doit être mené en gardant à l'esprit les points suivants :

- Trouver l'équilibre entre un nombre de questions suffisant et une durée de passation acceptable : d'après les retours d'expérience, il semble que **20 minutes constitue une limite haute à ne pas dépasser**, au risque de voir significativement diminuer le taux de réponse.
- Récueillir des informations qui pourront être traitées ou analysées par la suite : à titre d'exemple, laisser trop de questions ouvertes dans lesquelles les répondants peuvent s'exprimer librement pose des problèmes de traitement dès lors que l'échantillon est important.

« Je n'aurais pas parié là-dessus ... »

Avant la phase de passation du questionnaire, il est intéressant que le maître d'ouvrage remplisse un questionnaire test en essayant de présager ce que les gens répondront le plus souvent. Ce « questionnaire-témoin », pourra ensuite être comparé avec les analyses réelles de l'enquête, et permettra éventuellement d'identifier de fausses évidences, qui reflètent la plupart du temps des champs à investiguer.

Associer les habitants à la construction du questionnaire

Associer un groupe d'habitants à la phase d'élaboration du questionnaire peut constituer une réelle plus-value. Cela permet en effet :

- de cibler les questions qui préoccupent réellement les habitants, et dont certaines n'ont parfois pas été envisagées par les maîtres d'ouvrage, qui bien que maîtrisant le sujet technique des inondations, ont parfois du mal à l'interroger à l'aune du regard des habitants
- de sortir d'une démarche descendante « top-down » dans laquelle les questions viendraient exclusivement des gestionnaires.
- une facilité de diffusion du questionnaire : il est en effet commun que les personnes impliquées dans l'élaboration du questionnaire s'approprient la démarche, en parlent autour d'elles, créant ainsi un réseau de « personnes impliquées » œuvrant pour la communication autour de la démarche.

Quelques règles de base pour la construction des questions (extrait notamment de l'analyse bibliographique menée par AREAS en 2014) :

- Les questions peuvent être ouvertes ou fermées : les réponses aux questions ouvertes sont plus riches mais elles coûtent plus cher (temps nécessaire pour analyser directement ou recoder les réponses). Il est préférable de réserver les questions ouvertes au thème central de l'étude.
- Il peut également être utilisé des questions semi-ouvertes (liste de réponse + autre) ou des questions en deux temps (question fermée oui/non, si oui question ouverte).
- Concernant les questions fermées, il est important de prévoir un nombre de choix impair pour éviter autant que possible les positions moyennes qui inciteraient les répondants à ne pas réellement se prononcer.
- Les individus n'ont pas nécessairement une opinion sur tout : il est donc préférable de laisser une option « sans opinion » dans les questions d'opinion fermées.
- Il faut éviter l'usage de termes généraux que les individus n'utilisent pas dans la vie quotidienne (« mieux vaut deux questions sur la moutarde et sur les cornichons qu'une seule sur les condiments »).

- La formulation de la question (et des réponses si la question est fermée) peut orienter les réponses.
- Pour cerner une notion centrale du questionnaire, il vaut mieux poser plusieurs questions, à cause de l'imperfection de la mesure (notamment biais lié à la formulation de la question) et de l'indicateur : dans ce cas, un indicateur est construit et un score lui est affecté en regroupant les réponses à ces questions.

Des biais cognitifs qui peuvent altérer la qualité des données¹

La qualité des données recueillies repose sur les déclarations des enquêtés. De ce fait, il existe toujours un risque que les répondants ne révèlent pas tout à fait leurs véritables comportements, préférences, perceptions, ou intentions. En effet, des biais cognitifs peuvent altérer la qualité des données récoltées. Par exemple, l'ordre des questions peut influencer les réponses, que ce soit parce que les répondants ne veulent pas paraître incohérents ou bien parce que certaines questions peuvent leur rappeler des éléments qui affectent leur état d'esprit, et donc potentiellement leurs réponses ultérieures. La volonté des répondants de correspondre à leur perception de ce que l'enquêteur juge être socialement désirable peut également biaiser leurs réponses. Un autre biais potentiel provient du fait que les enquêtés peuvent se sentir obligés de fournir des réponses même s'ils n'ont pas forcément d'opinion par rapport aux questions posées

A RETENIR

- Accepter de passer du temps sur la préparation du questionnaire
- Définir les thématiques à aborder en réalisant des travaux de groupe et des entretiens préparatoires, y compris avec des habitants
- Trouver l'équilibre entre un nombre de questions suffisant et une durée de passation acceptable
- Tester le questionnaire

4.1.2 Les grandes familles de questions :

D'après les résultats du projet de recherche EPI (Grelot et al, 2009), qui a analysé de nombreux questionnaires d'enquête portant sur le recueil du point de vue des habitants sur les risques, **les questions communément posées dans les questionnaires peuvent être classées selon les grandes catégories suivantes :**

- Catégorie 1 : Déterminants personnels
 - déterminants sociaux classiques
 - données géographiques et lien au foncier
- Catégorie 2 : Relation personnelle aux inondations
 - expérience d'une inondation
 - acceptabilité des inondations

1 d'après Claire RICHERT, 2017

- Catégorie 3 : Connaissance et information
 - connaissances scientifiques, techniques ou institutionnelles
 - accès à l'information
 - réception de l'information
- Catégorie 4 : Gestion et politique des inondations
 - rôles et responsabilités
 - mesures de gestion

Les enquêtes analysées dans la présente démarche, et dont les synthèses sont présentées en annexe 1, confirment l'existence de ces grandes familles de question. Sauf spécificités notables du territoire étudié, il semble donc que le maître d'ouvrage de l'enquête puisse se contenter de rester dans ces champs.

Un catalogue de questions

L'annexe 2 du présent rapport reprend in extenso l'analyse des différents questionnaires menés dans le projet de recherche EPI, qui avait d'ailleurs envisagé que ce travail puisse « donner lieu à un guide pour l'élaboration d'un questionnaire d'enquête sur la perception des inondations » (Grelot et. al., 2009) : cette liste de questions, classées par catégories, peut en première approche servir de catalogue dans lequel venir sélectionner les questions.

L'approche culturaliste du risque montre que les perceptions sont influencées par le milieu culturel et social ainsi que par les conditions de vie des individus (Rulleau et al, 2015). **C'est de ce constat que découle la nécessité de bien travailler la 1ère catégorie de questions, à savoir celle relative aux déterminants personnels.** Il est en effet indispensable de recueillir les déterminants sociaux dits classiques (âge, sexe, CSP, situation familiale, etc.) ainsi que les informations qui caractérisent le lien géographique de l'individu au territoire (lieux de résidence et de travail, date d'installation dans la zone enquêtée, statut propriétaire/locataire, etc.).

Enquêter au droit d'un secteur touristique

Il n'est pas rare que des secteurs soumis au risque inondation, par nature proches des cours d'eau ou du littoral, aient un caractère touristique marqué. Mener une enquête de perception sur ce type de zone peut amener à interroger des personnes ayant des rapports très différents avec le territoire du fait de leur type de fréquentation : résidant permanent ? Résidant secondaire ? Touriste à la semaine ou excursionniste à la journée ? Etc. Il est alors important de poser les questions permettant de savoir à qui on s'adresse.

A ce sujet, il est intéressant de balayer l'article de Rulleau et. al. (2015) qui traite de la perception des risques de submersion marine sur une partie du littoral héraultais (cf fiche en annexe et <https://journals.openedition.org/vertigo/15811>)

La personne interrogée réside t-elle en zone inondable ?

Il est intéressant de demander à la personne enquêtée si elle pense que son habitation se situe en zone inondable. Vérifier la validité de cette réponse l'est encore plus.

Dans cet objectif, il est utile de demander l'adresse des personnes interrogées. En effet, les outils de géolocalisation à l'adresse sont aujourd'hui très efficaces et permettent en quelques clics de transformer une adresse en un point géo-référencé superposable avec une couche SIG faisant apparaître la zone inondable d'une commune. Il est alors possible de faire la distinction entre ceux qui répondent correctement et les autres : les pessimistes, qui pensent à tort habiter en zone inondable, et les mal-informés, qui ne pensent pas être concernés alors qu'ils le sont. (Pour créer des points géo-référencés à partir d'adresses renseignées dans les questionnaires : <https://adresse.data.gouv.fr/>)

Avoir à l'esprit toutefois que malgré le principe d'anonymisation des réponses (cf 5 ci-dessous), il est possible que certaines personnes refusent de donner leur adresse, et pour certaines d'entre elles, que cela les incite à refuser de participer à l'enquête.

4.1.3 Comment diffuser le questionnaire :

Une fois le questionnaire bâti, sa passation peut se faire de différentes manières : en personne, au téléphone, par internet, par courrier, etc ...

4.1.3.1 Passation en face-à-face :

Cette méthode est la plus coûteuse dans la mesure où elle oblige la mobilisation d'un grand nombre d'enquêteurs ayant à se déplacer sur le terrain. Elle a toutefois un certain nombre d'avantages :

- en premier lieu, le contact humain qui apparaît souvent comme un facteur très positif dans les taux de réponse. Arpenter le territoire communal en porte-à-porte participe d'une meilleure connaissance des lieux et crée une forme de connivence avec les habitants (Gisclard, 2017).
- la possibilité pour l'enquêteur d'explicitier des questions que le répondant aurait du mal à répondre
- la possibilité qu'un échange existe au-delà du questionnaire, et que l'enquêteur puisse tirer des enseignements utiles de cet entretien informel.
- elle favorise une meilleure conscience du risque en obligeant les habitants à réfléchir sur le sujet, à éventuellement prolonger les échanges de manière collective au-delà de la rencontre avec l'enquêteur (Gisclard, 2017).

La passation du questionnaire en personne peut se faire dans différentes configurations :

- Porte-à-porte : avoir à l'esprit que cela nécessite d'expliquer la démarche à un grand nombre de personnes dont seulement une petite partie acceptera in fine. Peut nécessiter des passages sur des créneaux horaires différents pour pouvoir croiser les différents habitants.
- Au domicile des enquêtés, sur la base d'une prise de rendez-vous préalable : toutefois, il est parfois difficile de prévoir un grand nombre de rendez-vous.
- Via une déambulation dans les rues d'un quartier ou lors d'un rassemblement.

Profiter d'une manifestation liée au risque inondation pour mener l'enquête

Les journées de sensibilisation font souvent partie du panel des moyens de communication qu'utilisent les gestionnaires pour s'adresser aux habitants de leur territoire. Il est intéressant de saisir l'opportunité de la présence des habitants à ce genre de manifestation pour leur proposer de participer à une enquête.

Bien avoir à l'esprit toutefois que cette pratique peut induire un biais : il est probable que les individus faisant la démarche d'être présent à ce genre de manifestation aient déjà développé une sensibilité au sujet plus importante que la moyenne.

4.1.3.2 Par téléphone :

Tout comme la passation en personne, ce type de diffusion demande des moyens humains importants, bien que cela permette de faire les économies des déplacements. Bien que le contact humain existe, il est bien entendu beaucoup moins important que lors d'une passation en personne.

A noter qu'un certain nombre d'entreprises de sondages sont spécialisées dans la diffusion de questionnaires par téléphone.

4.1.3.3 Par internet :

De plus en plus d'enquêtes par questionnaire se font par le biais de questionnaires diffusés par internet. L'absence totale de contact humain entre l'enquêteur et l'enquêté constitue le principal inconvénient de cette méthode : il n'est en effet pas possible d'accompagner la lecture des questions et d'éventuellement expliciter certaines formulations. A noter également qu'elle exclue de fait les individus n'ayant pas accès à internet ou n'étant pas familier à ce moyen de communication.

Toutefois, ce type de diffusion montre également des avantages certains :

- possibilité d'utiliser des outils gratuits et simples d'utilisation pour mettre en ligne le questionnaire (par exemple : GoogleForm, SurveyMonkey, mon-enquete-enligne.fr, etc)
- questionnaire diffusable via un simple lien internet (diffusable par messagerie ou affichable sur un site internet et les réseaux sociaux)
- disparition de la phase de saisie des réponses dans un tableur : cette étape est gérée automatiquement par l'outil de mise en ligne, ce qui représente un gain de temps très significatif
- mobilise très peu de moyens humains pendant la phase de passation
- sous réserve qu'elle soit accompagnée d'une action de communication efficace, permet de toucher un large public

Bien que la passation du questionnaire en tant que telle se fasse sur internet via un outil dédié, il est possible voir recommandé d'annoncer la démarche par d'autres voies de communication : par voie de presse via un article qui décrit la démarche et indique le lien internet du sondage, au travers d'envois de messages électroniques lorsque l'on dispose de listes d'adresses exploitables, etc.

4.1.3.4 Par courrier

Cette méthode, qui semble de plus en plus anachronique, a les inconvénients de la passation par internet sans en avoir les avantages.

A noter toutefois qu'il est également envisageable de remettre le questionnaire sous forme papier en demandant aux personnes qui accepteraient de le remplir de le renvoyer par courrier. Dans ce cas, fournir des enveloppes pré-affranchies augmente considérablement le taux de réponse. Cette façon de procéder peut- être utile dans différentes situations :

- lorsque des personnes sollicitées en porte-à-porte disent ne pas avoir le temps de le remplir dans l'immédiat
- lorsqu'une manifestation sur le risque inondation (cf encadré dans le 4.1.3.1 ci-dessus) peut être l'occasion de distribuer le questionnaire sans pour autant être en mesure de réaliser la passation
- lorsque des personnes volontaires pour répondre à l'enquête n'ont pas internet

4.1.3.5 L'importance d'un accompagnement actif

Quel que soit le mode de passation choisi, il est indispensable d'accompagner activement l'enquête pour que les habitants du secteur ciblé soient informés de la démarche : cela doit permettre aux enquêteurs de toucher leur cible.

Cet accompagnement peut prendre différentes formes :

- **une action de communication**, par voie de presse, annonce sur les sites internet des communes et syndicats de rivières concernés, sur les réseaux sociaux, par publication dans les publications régulières des communes, etc. Le maître d'ouvrage de l'enquête doit s'attacher à mobiliser ces moyens de communication pour rendre visible son action.
- **l'implication de relais locaux proche de la population**, à même de communiquer sur la démarche et d'amener les habitants à s'y intéresser: associations locales, comités d'intérêt de quartier, habitants sensibilisés aux enjeux de la prévention, etc. Informer ces relais et les associer à la démarche d'enquête (par exemple en les interrogeant lors de l'élaboration du questionnaire, cf 4.1.1), représente un investissement qui peut s'avérer très rentable.
- **l'implication des services des communes présentes sur le secteur d'enquête** : particulièrement dans les petites communes, les agents communaux sont souvent plus connus que les agents des syndicats de rivières ou des EPCI, qui sont souvent les porteurs de ces enquêtes sur la perception des risques. S'appuyer sur ces agents publics que les habitants ont l'habitude de voir peut permettre d'accéder plus facilement à la population.

Un exemple d'accompagnement du lancement d'une enquête

Un article dans le quotidien Var-Matin pour inviter les habitants à répondre à une enquête en ligne :

Inondations dans le Golfe de Saint-Tropez: participez à une enquête inédite

SAINT-TROPEZ | VIE LOCALE | PHILA REDACTION | 16 mai à 10h 16 | 22/05/2018 à 11:07 | Publié le 22/05/2018 à 10:45



LES IMAGES DES INONDATIONS SONT TOUJOURS SPECTACULAIRES... Photo DR

Dans le cadre de l'élaboration du nouveau Programme d'Action et de Prévention des Inondations (PAPI), rendu obligatoire par la loi, la communauté de communes vient de lancer une enquête inédite auprès de la population pour améliorer l'information sur le risque inondations.

Un risque qu'il ne faut pas négliger, même en période printanière et de lancement de la saison estivale, puisqu'on se souvient des terribles inondations de Draguignan qui avaient eu lieu un 15 juin.

Cette enquête doit permettre à la communauté de communes et autres organismes d'être encore plus capables d'anticiper sur les problématiques d'inondations, puisqu'avec plus de connaissances remontant de la population, il sera plus facile de se protéger, même si, comme pour les incendies, le risque zéro n'existe pas.

L'enquête a notamment pour but de voir comment la population aborde les risques, quel degré de connaissance elle possède, comment se prépare-t-elle à une inondation, comment elle y fait face, et comment elle réagit après une crise.

Les réponses aux questions permettront de mieux ajuster le programme du PAPI, en collant encore plus aux réalités du terrain. Les habitants du golfe sont donc invités à participer nombreux à l'enquête ouverte jusqu'au 31 mai, sur un site internet dédié: <https://fr.surveymonkey.com/r/enquete-inondation>.

La compétence relative à la prévention des inondations est gérée par le service cours d'eau de la communauté de communes, au sein du pôle environnement.

Elle s'inscrit dans une démarche essentielle pour l'avenir du territoire avec des outils désormais financés directement par la taxe Gemapi, instaurée partout en France. Beaucoup de travail a déjà été réalisé, mais il reste tant à faire!

Aussi, participer à l'enquête peut grandement contribuer à l'avancée des programmes entrepris dans le golfe pour lutte contre les inondations.

A RETENIR

La mobilisation de plusieurs vecteurs de diffusion et l'accompagnement actif des questionnaires contribuent au succès de l'enquête menée.

4.1.4 L'échantillonnage

Échantillonner revient à répondre à la question : « qui interroger » ?.

En théorie, il est nécessaire de s'assurer que l'échantillon constitué par les personnes ayant répondu au questionnaire est bien représentatif de la population visée par l'enquête. Cette vérification permet de généraliser les résultats issus de l'enquête.

En pratique cependant, l'expérience montre qu'il n'est pas toujours possible de constituer un échantillon représentatif. En effet, de nombreux maîtres d'ouvrage sont confrontés au fait qu'il est difficile de mobiliser les habitants et d'obtenir un grand nombre de réponses lors des enquêtes, alors même que l'objectif est de constituer des échantillons suffisamment importants pour être en mesure de réaliser des traitements statistiques. Souvent, ceux qui mènent les enquêtes font donc le choix de conserver tous les retours. Nous pensons que cette position, qui est certes critiquable d'un point de vue méthodologique, peut être assumé dans le cadre d'une étude de perception des risques portée par un acteur opérationnel de la prévention.

Schématiquement, deux grandes méthodes permettent de mener le travail d'échantillonnage :

4.1.4.1 Les échantillons aléatoires

Cette méthode, dite de l' « idéal statistique » vise à constituer un échantillon aléatoire, obtenu par tirage au sort d'individus ou de ménages appartenant à la population de référence (De Singly, 2012). Cela suppose d'avoir une liste exhaustive des membres de la population de référence faisant figurer les coordonnées qui permettront de les contacter : cette exigence fait qu'en pratique cette méthode est peu adaptée aux enquêtes de perception du risque objets du présent document.

4.1.4.2 Les échantillons empiriques

La procédure d'échantillonnage est dite empirique lorsque l'échantillon n'est pas constitué de façon aléatoire. Parmi les nombreuses méthodes qui existent, seules sont présentées celles communément utilisées pour les enquêtes de perception du risque inondation :

- La méthode des quotas :

Méthode la plus souvent appliquée dans les enquêtes par questionnaire, et de façon générale par les instituts de sondage, qui consiste à s'assurer que l'échantillon a une structure comparable à celle de la population de référence, au moins selon les quelques dimensions considérées comme étant les plus importantes. Cela permet de considérer que l'échantillon est un modèle réduit de la population selon les critères pris en considération (De Singly, 2012).

Dans le cas des enquêtes liées au risque inondation, cette structuration est souvent caractérisée par les critères de type : âge, sexe, catégorie socio-professionnelle, appartenance géographique à une commune, un bassin versant, une zone inondable, type de l'habitat (plain pied ou à étage), statut d'occupation (propriétaire ou locataire).

Un exemple d'échantillonnage par la méthode des quotas :

Le projet de recherche « Mémoires, oublis et (ré)appropriations : le risque inondation dans la basse vallée du Rhône et l'agglomération marseillaise » a été l'occasion de mener une enquête par questionnaire visant 400 habitants de la vallée de l'Huveaune à Marseille et dans le secteur de la basse vallée du Rhône à Arles et Tarascon : voir le paragraphe « Construction de l'échantillon spatialisé » page 49 du [rapport](#) pour un exemple d'échantillonnage.

- La constitution d'échantillons « spontanés » :

Il s'agit des échantillons dont les membres ont eux-mêmes décidé de se soumettre à l'enquête (Martin, 2012) : c'est le cas rencontré dans la pratique de plus en plus commune qui consiste à diffuser largement un questionnaire sur internet. Cette méthode de recrutement ne « coûte rien », mais implique que l'enquêteur n'a pas de moyen de connaître les raisons qui ont poussé certaines personnes à répondre et d'autre à passer leur chemin.

Dans la mesure où il n'est pas possible de juger de la représentativité de l'échantillon, il est donc compliqué de généraliser les résultats de l'enquête ou de considérer que les observations recueillies sont représentatives du comportement général de la population visée par l'enquête. Il est toutefois possible d'identifier certains comportements et de comprendre la logique et le sens de ces usages (Martin, 2012).

« Privilégier la significativité plus que la représentativité »

Le travail de [thèse de Béatrice Gisclard](#) (soutenu en 2017) a été, entre autres choses, l'occasion de bâtir un questionnaire qui a donné lieu à 689 réponses réparties sur 4 communes du Gard et de l'Hérault.

Affichant l'objectif de recueillir un nombre significatif de réponses pour chaque commune sans réaliser d'échantillonnage par la méthode des quotas, l'auteur assume le fait de privilégier la significativité des relations entre les variables étudiées plutôt que de la représentativité de l'échantillon.

Les pages 176 à 179 détaillent la justification du protocole retenu, les hypothèses testées ainsi que les modalités de passation.

- La constitution d'échantillons « exploratoires » :

Également appelés échantillons « à l'aveuglette » ou « accidentels », il s'agit de sélectionner des individus au gré d'une situation, sans réflexion préalable. Par exemple : déambulation de type « micro-trottoir » lors de laquelle les enquêteurs abordent des passants, ou passation du questionnaire auprès de personnes présentes lors d'une journée de sensibilisation sur le risque, etc.

Les remarques relatives aux échantillons spontanés s'appliquent également aux échantillons accidentels.

Qui interroger ?

Que ce soit de manière ciblée lors de la construction d'un échantillon représentatif, ou de manière fortuite lorsque les réponses sont issues d'un échantillon spontané, il est important de se poser la question suivante : souhaite-t-on recueillir les réponses de tout le monde ?

La réponse dépend bien évidemment du contexte et des objectifs de l'enquête, et ne peut donc pas être fournie dans ce document : l'important est de se poser la question.

A titre d'exemple :

- *Faut-il interroger uniquement les personnes qui habitent en zone inondable ?* Il est également pertinent d'interroger les personnes résidant plus généralement dans les bassins de vie associés aux zones inondables. En effet, bien que certains habitants n'aient pas à craindre pour leurs habitations, il se peut par exemple que leur lieu de travail soit inondé ou qu'ils subissent des désagréments importants dus à des coupures de réseaux (routes barrées, coupures d'électricité, etc). De plus, le fait de ne pas vivre en zone inondable ne dispense pas d'avoir un avis sur la prévention du risque ou de se sentir concerné par les impacts des crues sur son territoire.

- *Faut-il interroger les enfants ?*

La plupart des enquêtes prennent le parti de ne pas interroger les enfants (à titre d'exemple, >15 ans pour l'étude longitudinale réalisée dans le Gard, cf annexe 1), partant du principe par exemple que les considérations liées aux potentiels dégâts causés par les inondations ne les concerne pas. Ce choix est pertinent dans de nombreux cas, mais ne le sera pas de façon automatique : par exemple, si l'objet de l'enquête vise particulièrement la connaissance des bons comportements à adopter en cas d'inondation, interroger les enfants peut s'avérer être très révélateur de l'appropriation du sujet par la population.

A RETENIR

Il faut accepter le fait qu'il est parfois impossible de démontrer la représentativité de l'échantillon. A contrario, il est **indispensable** de s'interroger sur les potentiels biais introduits par la méthode d'échantillonnage et de conduite de l'enquête, et de les garder à l'esprit lors de l'analyse des résultats.

4.1.5 L'analyse des données quantitatives

En guise de prise en main des données, il est important de mener une analyse des caractéristiques sociologiques et géographiques de la population enquêtée, en fonctions des informations recueillies : communes concernées, typologie géographique (littoral ? amont ? aval ? urbanisé ? peu urbanisé?), sexe, âge, type de profession, etc ... Cette première étape permet de décrire l'échantillon constitué par les personnes ayant répondu à l'enquête.

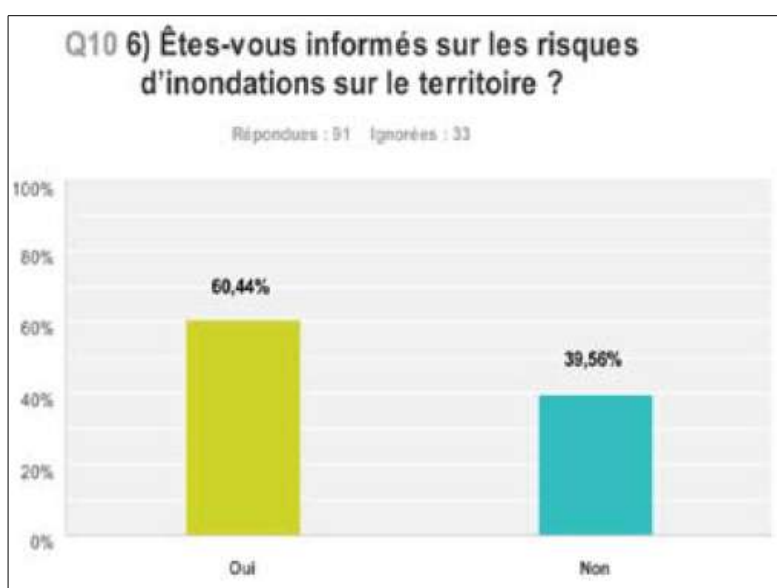
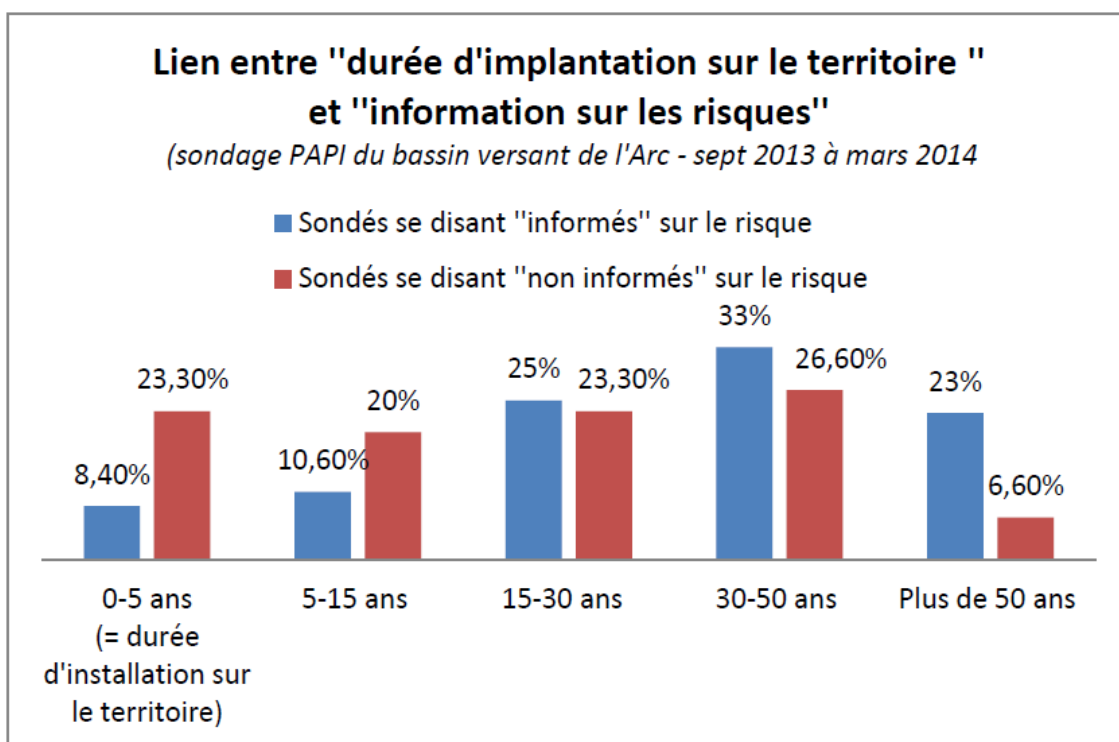


Illustration 1: Exemple d'une analyse de 1^{er} niveau : le tri à plat (source : étude SABA, 2013)

Le premier niveau d'analyse consiste ensuite à réaliser des traitements simples de comptage et de pourcentage pour chacune des questions posées prises individuellement. C'est ce que l'on appelle les « **tris à plat** », qui ne s'intéressent donc qu'à une seule variable et qui permettent de faire la première lecture des données recueillies.

Certains rendus d'enquête se contentent d'en rester à ce niveau d'analyse univariée : les rapports sont donc constitués d'une succession de pourcentage qui décrivent la répartition des réponses pour chacune des questions prises individuellement.

Bien que ce type d'analyse basique permette la plupart du temps d'identifier des sujets à creuser, il est souvent bénéfique de se servir de ces premiers calculs comme d'un point de départ vers des analyses plus poussées. Ce second niveau d'analyse permet de croiser différentes variables afin d'identifier les éventuelles variables explicatives d'un sujet identifié : on parle d'analyse multivariée qui repose principalement sur des « **tris croisés** ». L'analyse des tris croisés amène à se poser la question d'éventuels liens entre les différentes variables : « dans quelle mesure tel phénomène ou caractéristique dépend-elle de tel autre phénomène ou caractéristique » (Martin, 2012).



*Illustration 2: Exemple d'une analyse de 2nd niveau qui croise deux variables
(source : étude SABA, 2013)*

A titre d'exemple, quand on constate qu'une grande partie de la population n'estime pas avoir reçu d'information sur le caractère inondable de leur commune, il est intéressant de s'interroger sur l'éventuel lien entre cette réponse, et d'autres caractéristiques : Les personnes installées depuis plus longtemps sur le secteur s'estiment t-elles mieux informées ? Les propriétaires s'estiment-ils mieux informés que les locataires ? La réponse à la question posée dépend t-elle de la classe d'âge du répondant ? Etc.

Enfin, des méthodes statistiques permettent d'étudier la nature des liens qui existent entre les différentes variables étudiées. Quelques une des plus communément utilisées pour le traitement des données quantitatives issues des questionnaires sont listées ci-dessous :

- Test du Khi² : Ce test a pour objectif de tester l'hypothèse de dépendance (ou inversement d'indépendance) entre deux variables. A noter toutefois qu'il n'informe en rien sur l'intensité de l'éventuelle dépendance : il permet simplement de répondre à la question « ces deux variables dépendent-elles l'une de l'autre » ?

La plupart des logiciels statistiques fournissent le résultat du test du Khi² sous la forme d'un pourcentage¹ : plus la valeur est faible, plus l'hypothèse de l'existence d'un lien entre les variables est acceptable. Il est communément admis qu'une valeur inférieure à 5 % (ou 0,05) permet d'avancer que les variables étudiées sont dépendantes.

- Le coefficient de corrélation linéaire : Souvent réduit au « coefficient de corrélation », ce calcul permet de mettre en évidence l'existence d'une relation linéaire entre deux variables. Contrairement au test du Khi², il fournit une information sur l'intensité de la relation entre les variables. Les résultats font souvent figurer son carré, noté R² : plus la valeur est proche de 0, moins les deux variables sont liées ; plus la valeur est proche de 1, plus les deux valeurs sont liées.

1 Il s'agit de la probabilité associée à la distance du Khi²

- L'analyse factorielle : Les enquêtes quantitatives produisent souvent une très grande quantité d'information qui peut parfois être compliquée à traiter. L'analyse factorielle cherche à faire surgir les traits saillants, dominants, de cette information tout en étant le plus fidèle possible [...] : elle résume cette information en un petit nombre de caractéristiques plus facilement intelligibles (Martin, 2012). On parle d'Analyse en Composantes Principales (ACP) lorsque l'on traite des variables quantitatives et d'Analyse des Correspondances Multiples (ACM) lorsque l'on traite des variables qualitatives.
- La construction de « classes d'individus » : Cette démarche a pour objectif de définir des groupes d'individus en fonction de l'homogénéité de leurs comportements, qui se traduit par la proximité ou la ressemblance de leurs réponses aux questions posées (Martin, 2012). La plupart des logiciels statistiques proposent des outils qui réalisent cette tâche automatiquement, et qui fournissent donc des groupes homogènes au sein d'une population hétérogène. Pour un exemple d'application, cf l'encadré du paragraphe 6.

A RETENIR

Il est souvent intéressant d'aller au-delà des analyses simples de comptage des réponses et de synthèse en pourcentages.

4.1.6 Le questionnaire comme une façon de communiquer

L'objectif principal de l'enquête par questionnaire est bien entendu de recueillir des données en vue de les traiter et d'en tirer des enseignements.

Il est toutefois utile d'avoir à l'esprit que la diffusion du questionnaire constitue également une opportunité de communiquer :

- sur la connaissance des phénomènes et des risques
- sur les actions de préventions déjà mises en œuvre sur le territoire
- sur les bons comportements à adopter en cas d'évènement

A RETENIR sur l'enquête quantitative par questionnaire

Avantages :

- permet de recueillir une quantité importante de données
- large diffusion possible par internet (sites internet des gestionnaires et communes, réseaux sociaux)
- pour certaines personnes, moins impressionnant qu'un entretien qui prend la forme d'une discussion
- analyse de la donnée moins coûteuse en temps que pour les entretiens qualitatifs

Inconvénients :

- caractère réducteur de l'utilisation d'un grand nombre de questions fermées
- impossibilité de généraliser si l'échantillon n'est pas jugé représentatif
- risque de se contenter de recueillir de la donnée alors que la finalité doit être de l'analyser

Pour aller plus loin ...

Deux petits manuels de sociologie, de la collection « 128 » (pour 128 pages) chez Armand Colin :

- DE SINGLY F., 2012 :

Le questionnaire

- MARTIN O., 2012 :

L'analyse quantitative des données



4.2 L'enquête par entretien: vers une analyse qualitative

La méthode de l'entretien qualitatif consiste à poser des questions ouvertes aux enquêtés afin de les laisser au maximum produire leur propre discours sur un thème donné (Richert, 2017), et a pour objectif de recueillir des informations, des savoirs, des vécus en lien avec un thème (Arborio et al, 2015). On peut distinguer différents types d'entretiens en fonction de la façon dont ils sont menés (directif, semi-directif, compréhensif) ou en fonction de s'ils s'adressent à un individu ou à un collectif. Enfin, les entretiens peuvent être utilisés de manière exploratoire, principale, ou encore complémentaire. Quoi qu'il en soit, ils ont en commun de ne pas contraindre les personnes interrogées à choisir dans un panel de réponses pré-établies, et par conséquent d'explorer les thématiques visées de façon plus ouverte que dans un questionnaire.

4.2.1 Dans quel but mener des entretiens ?

De par sa nature, l'entretien est propice à la narration, et laisse la possibilité aux enquêtés de s'exprimer plus librement que lorsque l'on sollicite leurs avis dans le cadre d'un questionnaire constitué de questions fermées. Mener des entretiens permet donc de recueillir des informations auxquelles on n'avait pas nécessairement pensé au moment de la préparation de l'enquête : il confère donc un caractère plus exploratoire à la démarche.

Au-delà des idées et informations exprimées par l'enquêté, l'entretien permet d'enregistrer la façon dont celles-ci sont énoncées : les mots choisis, la façon dont les choses sont décrites, les émotions associées aux thèmes abordés, etc. Mener un entretien permet également aux enquêtés d'expliquer leur point de vue.

Contrairement aux questionnaires qui ont principalement pour objectif d'alimenter une analyse quantitative, l'entretien vise une analyse qualitative.

4.2.2 Les types d'entretiens¹

La liste ci-dessous n'est pas exhaustive : elle offre toutefois un panel des techniques d'entretien qu'il est commun d'envisager pour la réalisation d'une enquête sur la perception des risques.

1 A l'exception du 4.2.2.4, majoritairement tiré de la thèse de Claire Richert (2017)

4.2.2.1 L'entretien directif

L'enquêteur doit se conformer à des questions formulées au préalable. Quant à la personne enquêtée, elle répond avec autant de détails qu'elle le souhaite. Cette méthode présente l'avantage de produire des entretiens plus rigoureusement comparables que les autres méthodes d'enquête qualitative puisqu'ils sont issus d'un même questionnaire. Cependant, elle ne permet pas à l'enquêteur de demander des précisions s'il estime que la personne enquêtée ne lui a pas donné assez d'informations sur un des thèmes qui l'intéressent.

4.2.2.2 L'entretien semi-directif

Lors d'un entretien semi-directif, l'enquêteur dispose d'un guide et d'une stratégie d'entretien établis au préalable. Le guide d'entretien est composé des thèmes à aborder, qui eux-mêmes contiennent des sous-thèmes. La formulation des questions elle-même est flexible et dépend de l'enquêteur. Une stratégie d'entretien définit les types d'interventions à privilégier par l'enquêteur en fonction des objectifs de l'enquête (Blanchet et al, 2010). Les entretiens semi-directifs permettent de récolter des données sur des thèmes précis, en autorisant tout de même l'enquêteur à adapter ses interventions en fonction de la personne enquêtée et de ses réactions. Cette méthode est donc appropriée pour explorer en profondeur des thèmes définis au préalable.

4.2.2.3 L'entretien non-directif

L'entretien non-directif s'apparente à une conversation informelle, pour laquelle l'enquêteur n'a pas de questions prédéfinies. Ce type d'entretien est donc très flexible et permet d'explorer des aspects inattendus et originaux d'un thème de recherche. Cependant, les entretiens non-directifs sont difficilement comparables entre eux et ne sont donc pas fiables pour identifier des motifs communs à plusieurs entretiens.

4.2.2.4 L'entretien collectif focalisé

Également appelé « focus group », l'entretien collectif focalisé est une technique d'entretien qui permet de collecter des informations sur un sujet donné : il a pour objectif, non pas l'analyse de la dynamique de groupe, mais plutôt de faciliter le recueil de la parole individuelle et d'élargir l'éventail des réponses recueillies (Durand, 2014). Il permet d'explorer et de stimuler différents points de vue par la discussion, chaque participant défendant ses priorités, ses préférences, ses valeurs (aspects socioculturels, normes de groupe) et son vécu. La discussion collective permet de préciser et de clarifier les pensées des participants (Thibeaut, 2014).

Il offre l'avantage de pouvoir recueillir les discours de plusieurs personnes à la fois (ce qui est source d'économie en temps) tout en ayant l'inconvénient de nécessiter des analyses en général plus longues. Enfin, il est important d'avoir à l'esprit que des mécanismes de domination peuvent s'opérer dans le groupe et ainsi limiter les échanges.

4.2.3 La préparation des entretiens

Quel que soit le type d'entretien, la préparation est une phase importante. Elle comprend des réflexions sur le contour de la population à interroger, sur le mode d'accès aux enquêtés, et enfin l'élaboration d'un guide d'entretien.

4.2.3.1 La définition du corpus

Le corpus de l'enquête par entretien est constitué par les entretiens réalisés au sein de la population visée. Au moment de la préparation, on fixe donc un objectif de corpus, ce qui revient à se poser la question suivante : qui souhaite t-on interviewer ?

Dans le cas d'une enquête sur la perception du risque inondation, cette étape revient notamment à se poser les questions suivantes :

- Souhaite t-on interroger des « habitants lambda » du secteur étudié ou au contraire des personnes dont le rôle leur confère un statut particulier du point de vue de la question des inondations ?

A titre d'exemple, il peut être intéressant d'interviewer des représentants d'associations impliquées dans le domaine de la prévention des risques, leur discours pouvant certainement synthétiser les préoccupations importantes aux yeux des membres de leur association : il est alors important de garder à l'esprit leur statut, et de ne pas céder à la tentation de généraliser sur la base de leur connaissance du sujet.

- Souhaite t-on se limiter à des personnes vivant effectivement en zone inondable ou au contraire est-il intéressant de recueillir l'avis de personnes dont le logement ou le lieu de travail est à l'abri ?

Élargir à des habitants « non inondables » est parfois intéressant. A titre d'exemple, cela peut permettre sur certains secteurs de s'affranchir de sujets « pollueurs » : l'impact du risque inondation sur le coût du foncier, le mécontentement des habitants vis-à-vis d'un Plan de Prévention des Risques d'inondation, etc ...

- Souhaite t-on viser des habitants du secteur d'étude en général ou d'un secteur en particulier ?

Viser un secteur en particulier peut notamment être intéressant lorsque l'on souhaite investiguer un sujet dont les conséquences ne sont que locales : perception des habitants par rapport à un ouvrage de protection par exemple, etc ...

- Souhaite t-on interroger des habitants de toutes tranches d'âges ?

Cette question doit notamment servir à décider s'il est intéressant de recueillir l'avis d'enfants ou d'adolescent sur les questions de connaissance et de gestion des risques.

D'un point de vue très pratique, et afin de pouvoir dimensionner les moyens à mettre en œuvre, il est également nécessaire de définir à l'avance le nombre d'entretiens à réaliser.

Enfin, si dans le cadre de l'enquête par questionnaire on cherchait à bâtir un « échantillon représentatif », l'objectif est ici de constituer un « corpus diversifié » qui repose sur la sélection de composantes non strictement représentatives mais caractéristiques de la population (Blanchet, 2015). Dans le cas du risque inondation, il peut par exemple être intéressant de varier les profils en fonction de quelques un des paramètres suivants :

- appartenance ou non à la zone inondable
- statut d'habitation : locataire ou propriétaire
- durée d'habitation sur le secteur
- âge, sexe, catégorie socio-professionnelle
- expérience de crues passées ou non
- etc.

Les interviewés : de potentiels ambassadeurs

Le choix des personnes à interviewer n'est pas anodin : ces dernières, à qui les objectifs de l'enquête seront nécessairement présentés lors de l'entretien, pourront ensuite parler de la démarche autour d'eux et éventuellement se faire le relais local de la démarche.

4.2.3.2 Stratégie d'accès aux interviewés

Trouver des personnes prêtes à mener des entretiens n'est pas toujours évident, et ce pour deux principales raisons : en premier lieu car un entretien approfondi dure souvent plus longtemps que la passation d'un simple questionnaire (de une à plusieurs heures); en second lieu car l'entretien est une situation dans laquelle les interviewés acceptent de se « livrer », ce qui est peut être un exercice délicat pour certaines personnes.

Il est donc nécessaire de se poser la question suivante : comment trouver des personnes susceptibles d'accepter l'entretien ? La réponse n'est pas automatique et est liée aux spécificités de chaque territoire. On notera toutefois que les commanditaires des études perception doivent souvent mobiliser pour cela leur « réseau » : des habitants référents ou représentants d'association peuvent servir de relais pour approcher des habitants du secteur étudié.

L'expérience montre que malgré les efforts des enquêteurs, les personnes interrogées sont rarement des « habitants lambda » : représentants d'association, personnes ayant vécu des inondations et qui souhaitent en parler, riverains d'un cours d'eau impliqués dans des démarches de surveillance ou d'entretien de ce dernier, etc. Dans la mesure ce type de personnes est souvent demandeuse d'être interviewée, il est difficile de les exclure tout à fait du corpus : il est toutefois indispensable de garder à l'esprit le fait qu'ils ont un intérêt à parler ainsi que les éventuels biais qui pourraient en découler.

L'effet boule de neige

Les entretiens les plus difficiles à fixer sont souvent les premiers. Il est en effet commun que l'effet « boule de neige » facilite rapidement les choses : lorsque l'entretien se déroule bien, l'interviewé est souvent enclin à donner le contact de personnes de son entourage (famille, ami, voisin, membre d'une association) susceptibles d'accepter d'également mener un entretien.

4.2.3.3 Le guide d'entretien

Bien que l'idée de l'entretien soit justement de ne pas bâtir un questionnaire à proprement parler, il est indispensable de prévoir un « guide d'entretien » qui liste et organise les différents thèmes que l'on souhaite pouvoir explorer : il doit permettre à l'enquêteur de structurer l'interrogation sans pour autant contraindre le discours de la personne interrogée.

Même s'il peut éventuellement se présenter sous la forme d'une liste de questions, l'enjeu pour l'enquêteur est de savoir s'en détacher pendant l'entretien, pour laisser la possibilité à la personne interrogée de pouvoir aborder le plus librement possible les sujets discutés.

On notera enfin que l'entretien, plus que l'approche par questionnaire, autorise des réajustements en cours de route (Blanchet, 2015) : il est possible d'interroger des personnes auxquelles on n'avait pas initialement pensé, de faire évoluer le guide d'entretien en fonction du déroulé des entretiens déjà réalisés, etc ...

4.2.4 L'analyse des données qualitatives

L'entretien ne parlant pas de lui-même, il est nécessaire d'analyser la donnée recueillie pour produire du sens. Cet exercice est réalisé via ce que l'on appelle l'analyse de contenu, qui a pour but « d'étudier et de comparer les sens des discours pour mettre à jour les systèmes de représentations véhiculés par ces discours » (Blanchet, 2015).

Il existe différentes formes d'analyse de contenu : l'une d'elle est l'**analyse thématique**, qui repose sur l'extraction de parties d'entretiens sur un thème donné et qui cherche donc à mettre en exergue une cohérence thématique inter-entretiens (Blanchet, 2015). A titre d'exemple, il est possible de balayer tous les entretiens pour en extraire uniquement tout ce que les personnes interviewées expriment sur le sujet de la connaissance des aléas : c'est l'analyse menée sur cette « compilation » d'extraits qui permettra de faire émerger les faits caractéristiques liés à ce sujet sur le territoire d'études. A noter que ce type d'analyse rend souvent nécessaire la retranscription littérale des entretiens (ce qui est très coûteux en temps ou en argent) et qu'elle n'est pas facilement accessible à des personnes n'ayant pas d'expérience dans l'analyse d'entretiens.

Une approche a priori plus accessible pour les non-initiés est l'**analyse entretien par entretien**, qui se rapproche d'une certaine façon du résumé : contrairement à l'analyse thématique qui traite de façon transversale tout le corpus d'entretien, il s'agit ici de traiter les entretiens un par un et d'en extraire les fragments de discours significatifs sur chacun des sujets liés aux objectifs de l'enquête.

Enfin, il est également possible de procéder à une **analyse textuelle** du contenu des entretiens : à l'aide de logiciels dédiés, il s'agit de calculer automatiquement la fréquence des mots (le nombre de fois où le mot apparaît dans l'entretien) et de caractériser les relations entre les mots (les co-occurrences si les mots apparaissent ensemble, sont souvent employés ensemble) afin de créer une classification hiérarchisée des termes et thèmes abordés dans l'entretien¹. Ce traitement automatique par le logiciel ne dispense toutefois pas de l'analyse de l'enquêteur qui doit ensuite donner du sens à l'identification de ces thèmes.

4.2.5 Les inconvénients d'une approche qualitative

Comme expliqué plus haut, mener des entretiens approfondis auprès des habitants peut apporter beaucoup à une démarche d'enquête sur la perception des risques. Il est toutefois important de pointer le fait que cette méthode a des inconvénients, et notamment :

- Coûteux en temps et en argent : pour qu'ils soient intéressants, les entretiens doivent la plupart du temps durer une à plusieurs heures. Leur préparation (guide d'entretien, approche des personnes à interroger, prise de rendez-vous, etc) ainsi que leur analyse, le sont également chronophages.
- Nécessite une certaine pratique, voire une expertise : contrairement à une enquête par questionnaire qui peut « facilement » être préparée, pilotée et analysée (au moins pour les analyses simples de 1^{er} niveau) en interne, la passation des entretiens et leur analyse est une tâche moins accessible aux personnes n'ayant jamais pratiqué.
- Une analyse plus délicate : contrairement aux enquêtes quantitatives qui fournissent des données standardisées, les enquêtes par entretien produisent un matériau plus hétérogène, dont l'analyse est plus facilement influencée par la subjectivité de l'enquêteur ou pas des biais liés aux conditions d'entretien, à la personnalité de la personne interrogée, etc
- Pas de généralisation possible: si certaines enquêtes quantitatives permettent de généraliser des résultats observés sur l'échantillon, ceci ne doit pas être l'objectif d'une enquête par entretien.

1 Extrait de la notice du logiciel gratuit Iramuteq : <http://iramuteq.org/>

A RETENIR sur l'enquête qualitative par entretiens

Avantages :

- Permet l'exploration des sujets et éventuellement de recueillir des informations auxquelles on n'aurait pas nécessairement pensé
- Offre la possibilité aux enquêtés de s'exprimer plus librement que via un questionnaire

Inconvénients :

- Enquêtes coûteuses en temps (préparation, passation, analyse)
- Généralisation difficile
- Difficile à mener en interne sans l'appui d'un bureau d'étude spécialisé

Pour aller plus loin ...

Un troisième manuel de la collection « 128 » :

- BLANCHET A., 2015 : L'entretien



4.3 L'intérêt des enquêtes mobilisant différentes méthodes

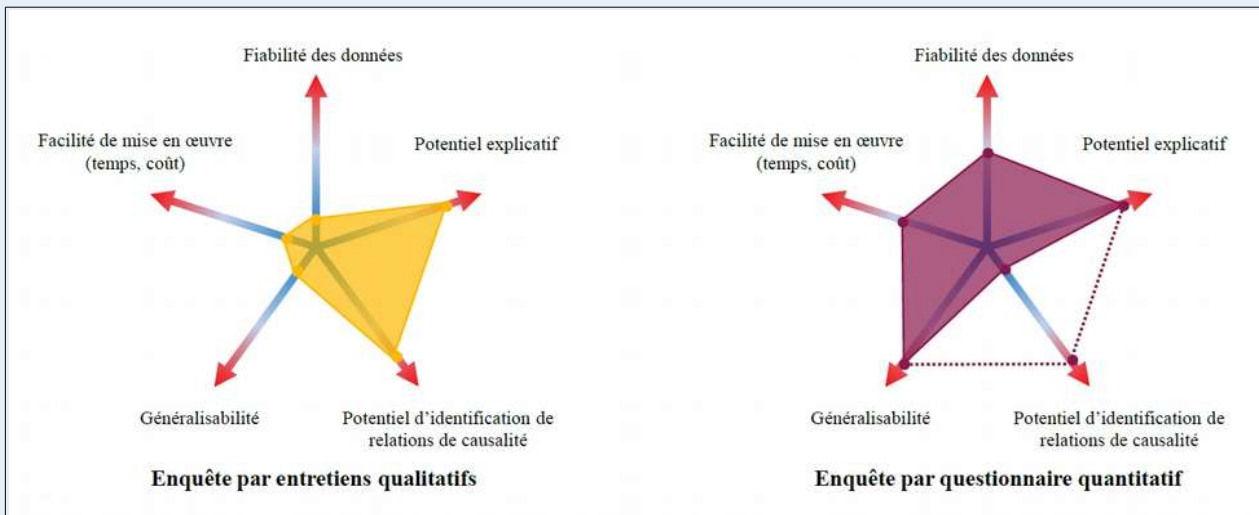
La question n'est pas d'opposer les approches quantitatives par questionnaire aux approches qualitatives par entretien. Au contraire, il convient d'être conscients des différences qui existent entre ces types d'enquêtes et d'avoir à l'esprit que les apports constitués par ces deux approches méthodologiques permettent d'obtenir deux points de vue complémentaires sur un même objet d'étude (Gisclard, 2017).

Partant de ce principe, et du constat des limites du questionnaire pour rendre compte de la pluralité des rapports aux inondations sur un territoire, les auteurs du rapport EPI préconisent l'utilisation d'une « pluralité de moyens de recueil » : mobiliser à la fois des entretiens qualitatifs et des questionnaires quantitatifs est une application concrète de ce principe.

Une façon de judicieusement articuler ces deux approches, consiste par exemple à mener des entretiens (semi-directifs ou collectifs focalisés) dans un 1^{er} temps, afin de construire et affiner un questionnaire qualitatif qui pourra être largement diffusé dans un 2nd temps. L'entretien apparaît en effet comme l'outil de prédilection de la phase exploratoire (Blanchet, 2015) et l'on parle justement d'« entretien exploratoire ».

Il est également envisageable de mener des entretiens à l'issue de la phase d'enquête par questionnaire : on parle alors d' « entretien à usage complémentaire », qui ont pour objectif de contextualiser et d'interpréter des résultats obtenus préalablement par questionnaire (Blanchet, 2015).

Des approches complémentaires :



Extrait de la thèse de Claire RICHERT (2017)

« Le match entre « qualitatif » et « quantitatif » a peu de sens. La comparaison des renseignements obtenus par questionnaire et ceux obtenus dans des entretiens à propos du même objet informe sur les effets des deux situations d'enquête mais n'autorise aucune conclusion en termes de hiérarchisation des méthodes. [...] Des deux côtés, se trouve la richesse : davantage dans la complexité de la production pour l'enquête par questionnaire, davantage dans les manières dont les acteurs appréhendent le social pour l'enquête par entretiens »

Extrait de l'ouvrage « Le questionnaire », François DE SINGLY (2012)

A RETENIR

Il est intéressant et utile de coupler questionnaire et entretiens. Les entretiens peuvent être utilisés différemment en fonction de la temporalité dans laquelle ils sont menés :

- « avant » : à visée exploratoire, notamment pour construire et affiner le questionnaire
- « après » : pour contextualiser et interpréter les résultats issus du questionnaire

5 Anonymat et données personnelles

Quelle que soit sa nature, toutes les phases de l'enquête (préparation, passation, restitution) doivent garantir la confidentialité des réponses fournies par les personnes interrogées. Pour répondre à cet objectif, la solution la plus simple est de rendre le questionnaire anonyme, i.e. de s'assurer qu'aucune donnée personnelle n'est recueillie.

« Ne vous inquiétez pas, les réponses sont 100 % anonymisées »

Il est souvent utile de préciser que les informations recueillies sont anonymisées : en effet, certaines personnes sont parfois réticentes à « se livrer » et le fait de savoir que leur nom n'apparaîtra pas peut parfois les aider à franchir le pas.

Toutefois, il peut être dans certains cas intéressant de recueillir certaines données à caractères personnelles : c'est notamment le cas de l'adresse physique des répondants (cf encadré du paragraphe 4.1.2) ou de leurs coordonnées qui serviront par exemple à leur envoyer les résultats de l'enquête (cf 7). Dans ce cas, il est indispensable, conformément à la RGPD :

- de prévenir les personnes interrogées que le questionnaire ou l'entretien comprennent des questions à caractères personnelles,
- de préciser que ces données personnelles, bien qu'utilisées en tant que données intermédiaire pour l'analyse, ne seront pas rendues publiques de quelque manière que ce soit,
- que les répondants sont en droit d'exiger la suppression de leurs données personnelles à tout moment (pour cela, il est donc nécessaire de préciser la manière dont ils peuvent procéder si nécessaire : numéro de téléphone, adresse électronique, etc.)

C'est quoi une donnée personnelle ?

Pour plus de précisions sur l'application du nouveau règlement européen de protection des données (dit RGPD) :

- <https://www.cnil.fr/fr/rgpd-de-quoi-parle-t-on>

- voir la [loi du 20 juin 2018](#) relative à la protection des données personnelles.

RGPD
PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE | PARIS 2017

Qu'est-ce qu'une donnée personnelle ?

Toute information relative à un particulier identifié ou identifiable, directement ou indirectement, grâce à un identifiant ou à un ou plusieurs éléments propres à son identité

Par exemple :

- photo
- nom (M. Xxxx)
- profil culturel ou social
- données de localisation
- données de santé
- numéro de carte d'identité
- identifiant en ligne
- adresse

Source : Règlement général sur la protection des données (RGPD) du 27 avril 2016

vie-publique.fr | ladocumentationfrancaise.fr

6 Savoir transformer les résultats de l'enquête en propositions d'actions














Réaliser une enquête auprès de la population ne doit pas être une fin en soi. Il est en effet primordial que les résultats issus de ce travail soient analysés, discutés au sein de l'éventuel comité pilotage de l'étude, afin d'en tirer des enseignements clairs et de les traduire en actions opérationnelles concrètes. Les paragraphes précédents détaillent les méthodologie et accompagnements à mettre en œuvre pour parvenir à mener ces enquêtes auprès de la population : les moyens à engager sont trop importants pour que les résultats restent lettre morte.

Ces derniers doivent servir à :

- comprendre la façon dont la population perçoit le risque inondation et les éventuels impacts qu'il a sur son quotidien ;
- identifier différents « profils » d'habitants afin d'adapter les stratégies de communication à chacun d'entre eux ;
- prendre en compte l'avis qu'expriment les habitants sur les mesures de prévention mis en œuvre sur leur territoire : mesures structurelles, actions de communication, outils de prévention, etc ;
- identifier des actions visiblement nécessaires mais auxquelles les acteurs « institutionnels » (maître d'ouvrage, représentants de l'État ou des collectivités concernées, représentants des chambres consulaires, etc) n'avaient pas nécessairement pensé ;
- ré-orienter des actions en cours pour que leur mise en œuvre réponde aux attentes des populations ;
- éventuellement abandonner des démarches déjà initiées dont les impacts sur la perception des risques ne sont pas celles attendues initialement.

Bâtir une typologie des habitants afin d'adapter les stratégies de communication :

Le dernier volet de l'enquête sur la perception des risques menée sur l'axe Rhône-Saône, dans le cadre du Plan Rhône (cf annexe 1), a permis de construire la typologie suivante :

	 Les préservés distants	 Les épargnés impliqués	 Les inondés confiants	 Les naufragés inquiets
Leur vécu				
Leurs connaissances				
Leur niveau d'information				

Cela a permis au prestataire de l'enquête de proposer différentes stratégies de communication :



=> communiquer de manière originale afin de les IMPLIQUER



=> communiquer sur les conduites à tenir et sur les aménagements existants (digues, stations de pompages, etc) afin de les RASSURER



=> communiquer afin de RAPPELER QUE LE RISQUE EXISTE



=> communiquer afin de RASSURER ET INFORMER

A RETENIR

L'enquête ne doit pas s'arrêter à l'analyse des données récoltées : les conclusions doivent être traduites en propositions d'actions concrètes.

7 La restitution de l'enquête

Comme cela est expliqué dans les paragraphes précédents, le bon déroulement d'une enquête repose sur l'implication de la population : lors de sa préparation (lorsque que l'on associe des habitants à l'élaboration des questionnaires ou guides d'entretiens, ou lorsque l'on sollicite des « relais locaux » pour faciliter l'accès au terrain) et bien entendu lors des entretiens ou de la passation des questionnaires.

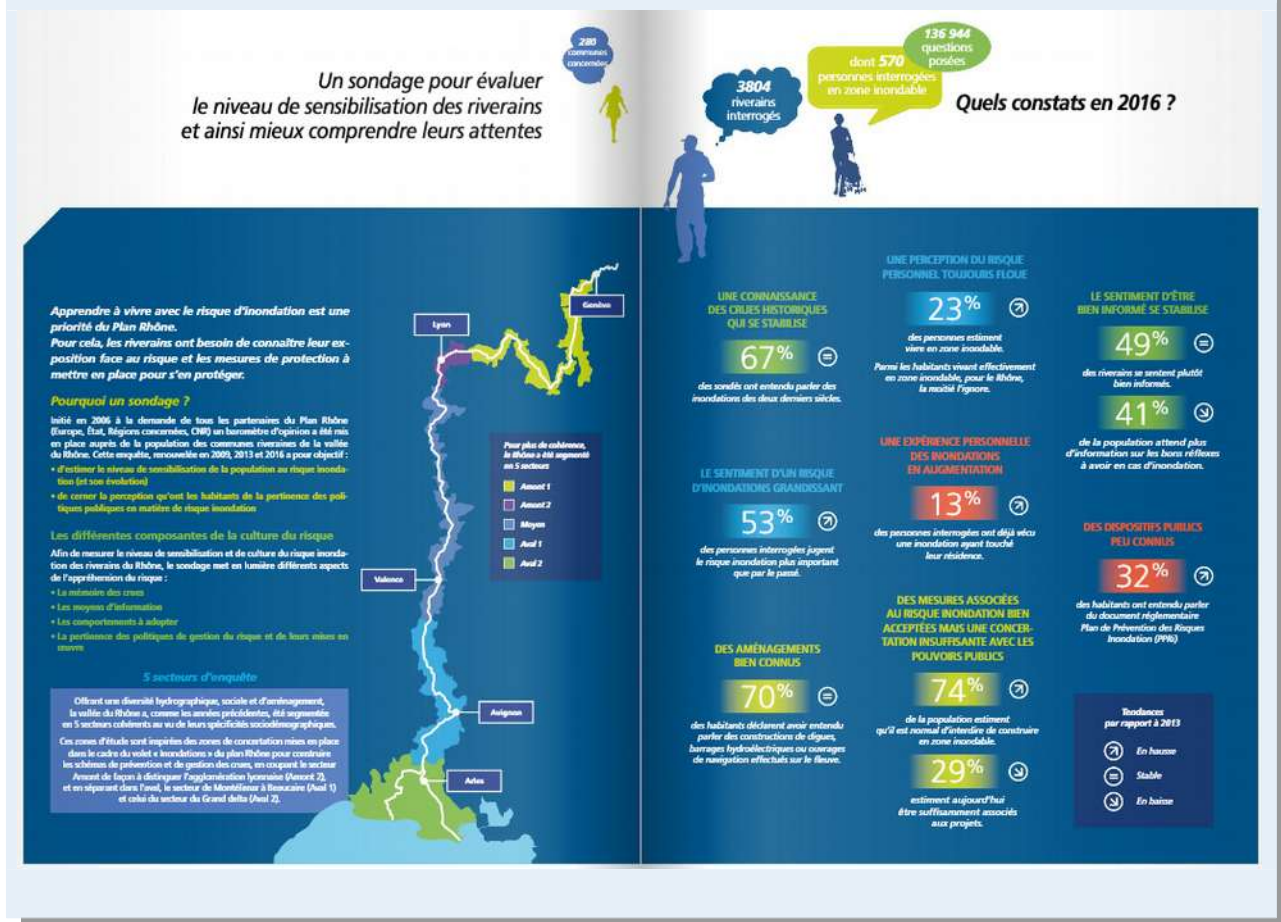
Il est important de garder cela à l'esprit, notamment lorsque l'enquête touche à sa fin et que les résultats analysés peuvent être traduits en actions concrètes. Il est alors important de restituer ces éléments aux personnes ayant contribué à l'enquête : il s'agit en effet de les remercier, et de leur montrer que l'énergie qu'ils ont acceptée de consacrer à la démarche n'a pas été vaine. Cette étape, parfois ignorée par les maîtres d'ouvrages qui gardent pour eux les résultats des enquêtes, est pourtant primordiale : il faut savoir donner après avoir reçu.

Cette restitution peut prendre différentes formes en fonction des modes d'enquêtes :

- diffusion des rapports complets sur internet
- élaboration d'une plaquette de synthèse à la communication soignée, pouvant être diffusée aux enquêtés directement (par envoi postal ou électronique par exemple, accompagnée d'un mot de remerciement) ou plus largement via une mise en ligne sur internet ou mise à disposition de documents imprimés à certains points clés du territoire étudié (dans les mairies, les locaux associatifs, équipements publics, etc.)
- réunions / ateliers de restitution, pour présenter les principaux résultats et éventuellement recueillir l'avis des enquêtés sur la synthèse qui est faite de leurs contributions

La plaquette de synthèse de l'étude du Plan Rhône

Bien que les résultats complets de l'enquête menée sur l'axe Rhône-Saône soient disponibles sur internet, la stratégie de restitution repose principalement sur des plaquettes de synthèse, (une pour le Rhône et une pour la Saône) qui s'adressent en premier lieu à un public de non-spécialiste et qui se contente de pointer les principaux résultats, sans détailler ni la méthodologie ni les analyses.



A RETENIR

La réalisation d'une synthèse et la restitution des résultats auprès de la population sont des pratiques vivement recommandées.

8 Quelques exemples d'enquêtes sur le secteur de l'Arc Méditerranéen

Le présent paragraphe a pour objectif de lister quelques-unes des enquêtes réalisées sur le secteur de l'Arc Méditerranéen (au sens de la zone d'action de la MIAM – 23 départements) : bien que ce recensement ne soit pas exhaustif, il permet de se rendre compte des démarches déjà menées sur les territoires, qu'il s'agisse d'études réalisées par des collectivités territoriales (communes, conseils départementaux, syndicats), des services de l'État ou des travaux de recherche universitaires.

Une partie de ces enquêtes est présentée sous forme de fiche de synthèse dans lesquelles sont détaillées les objectifs, les méthodologies mises en œuvre ainsi que les principaux résultats et analyses (cf annexe 1).

Année	Maîtrise d'ouvrage / Responsable de recherche	Nom de l'étude	Département	Fiche Synthèse
2009	MISEEVA	Enquête sur la perception des risques de submersion marine et la capacité d'adaptation des populations littorales	34	X
2009	Cécilia Claeys	Mémoires, Oublis et (ré)Appropriations : Le risque inondation dans la basse vallée du Rhône	13	
2013	CD30	Enquête auprès de la population sur le risque inondation dans le Gard	30	X
2014	SABA	Diagnostic de la culture du risque inondation sur le bassin versant de l'Arc	13	X
2014	Séverine Durand	Vivre avec la possibilité d'une inondation ? Ethnographie de l'habiter en milieu exposé...et prisé	34	
2016	Plan Rhône	La perception des riverains du Rhône et de la Saône	13-30-84-26-07	X
2017	CACPL	Etude de perception CACPL	6	X
2017	Office de l'Environnement de la Corse	Le risque inondation en Corse : perception, expérience et information	2A-2B	X
2017	Béatrice Gisclard	L'innovation sociale territorialisée : un levier de réappropriation du risque inondation par les habitants	30-84	
2017	Claire Richert	Les décisions individuelles d'adaptation aux inondations : le cas de résidents en zones inondables dans le Sud de la France	11	
2018	CCGST	Enquête pour améliorer l'information de la population sur le risque inondation	83	X
2018	SMOP	Enquête sociologique sur la perception du risque inondation par les populations du BV de l'Ouvèze	84	X
2018	DDT	Perception sociale du risque et gestion du risque d'inondation au sein d'un Territoire à Risque Important d'inondation dans le Tarn-et-Garonne	82	

Tableau 1: Travaux existants sur la perception du risque inondation (liste non exhaustive) : portées par les collectivités (vert), l'Etat (rouge) et le monde universitaire (bleu)

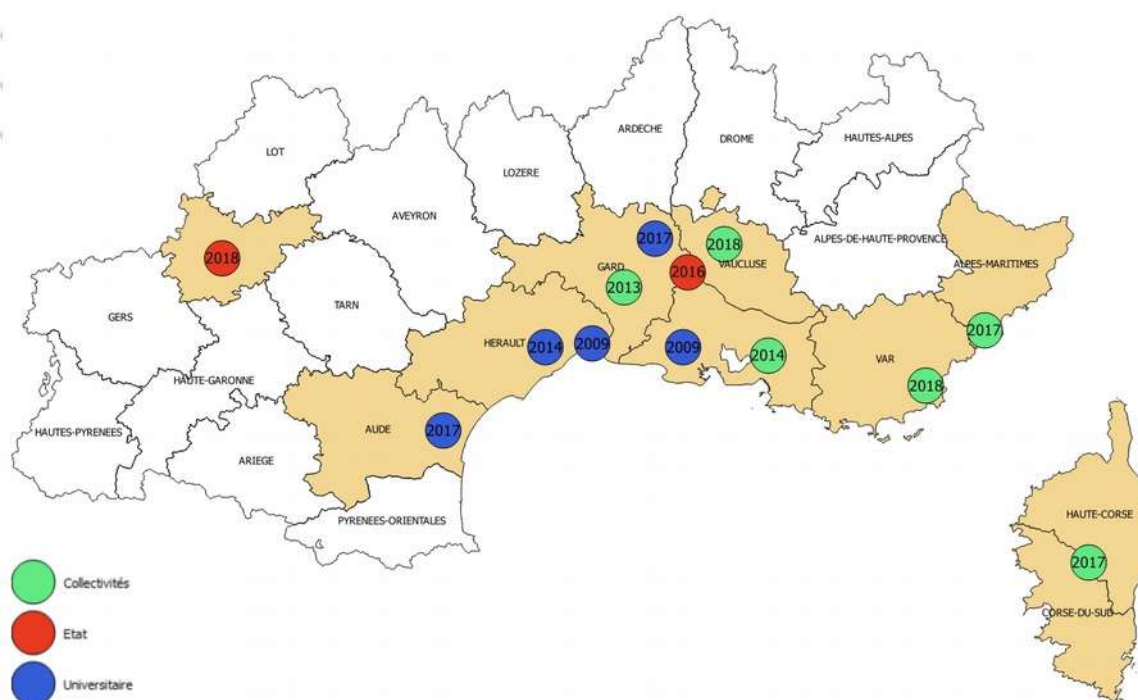


Illustration 3: Travaux existants sur la perception du risque inondation (liste non exhaustive)

On notera que seules certaines des enquêtes menées dans le cadre de travaux universitaires ont fait le choix d'une méthodologie alliant entretiens auprès des habitants et questionnaire à visée quantitative : les enquêtes portées par l'État ou des collectivités ont toute fait le choix d'une enquête quantitative par questionnaire¹.

9 Quels moyens mettre en œuvre ?

Les différentes étapes de l'enquête (préparation, passation, analyse, transformation en plan d'actions et restitution) sont globalement réalisables par les services en charge de la politique de prévention des inondations qui souhaiteraient mener une enquête perception (commune, EPTB, EPAGE, EPCI, etc ...). Il est toutefois important de noter que ces derniers n'ont que rarement les moyens de mener ce genre de démarche, chronophage, en interne.

L'analyse des démarches menées en France sur ces sujets montre que les services font la plupart du temps appel à des prestataires extérieurs, qu'ils soient des bureaux d'études spécialisés ou des universitaires.

Faire appel à des étudiants ?

Un certain nombre de structures mènent leurs enquêtes de perception via des partenariats passés avec des laboratoires universitaires (la plupart du temps dans les filières sociologie, géographie ou risques). C'est notamment le cas de l'étude menée par le Syndicat Mixte de l'Ouvèze Provençale en 2018 (cf fiche en annexe 1) . Ce genre de collaboration est bénéfique pour les deux parties :

- le maître d'ouvrage réduit considérablement les frais nécessaires à la passation de questionnaire en personne sur le terrain.
- les universités ont la possibilité de former les étudiants en leur proposant un projet très concret et avec une finalité opérationnelle.

Attention toutefois : il est important qu'au-delà de la passation des questionnaires, les étudiants soient également en mesure de s'approprier le sujet, parfois compliqué, de la prévention du risque inondation, afin d'être en mesure d'analyser correctement les données récoltées.

L'analyse de quelques enquêtes menées sur le territoire de l'Arc Méditerranéen (cf 8 ci-dessus) permet de dresser la synthèse présentée dans le tableau ci-dessous, et dont on peut retenir les points suivants :

- Aucune des enquêtes réalisées ne l'a été en interne.
- La majorité des enquêtes nécessite entre 3 et 6 mois, analyse et restitution comprises.
- La durée de l'enquête varie fortement en fonction du mode de passation choisi. A titre d'exemple, les enquêtes basées sur des questionnaires mis en ligne sur internet durent souvent plus longtemps : les responsables de l'étude font en effet souvent le choix de laisser longtemps le questionnaire en ligne afin d'augmenter le nombre des réponses.
- Les enquêtes quantitatives qui visent des échantillons importants et qui reposent sur des passations de questionnaire par téléphone sont plus coûteuses : elles permettent toutefois de pouvoir prétendre plus facilement à une certaine représentativité.

1 à l'exception de l'enquête menée sur le bassin de l'Arc (Bouches-du-Rhône), qui a également reposé sur des entretiens exploratoires auprès d' « acteurs concernés par la question des inondations sur leur territoire » : élus, riverains, techniciens des collectivités, Chambre d'Agriculture, SDIS, SPC, etc.

Année	Maîtrise d'ouvrage / Responsable de recherche	Nom de l'étude	Type de "prestataire"	Coût (k€)	Durée
2009	MISEEVA	Enquête sur la perception des risques de submersion marine et la capacité d'adaptation des populations littorales	universitaire		6 mois
2013	CD30	Enquête auprès de la population sur le risque inondation dans le Gard	bureau d'études	22	3 mois
2014	SABA	Diagnostic de la culture du risque inondation sur le bassin versant de l'Arc	bureau d'études	7	8 mois
2016	Plan Rhône	La perception des riverains du Rhône et de la Saône	bureau d'études	90	6 mois
2017	CACPL	Étude de perception CACPL	bureau d'études	3	3 mois
2017	Office de l'Environnement de la Corse	Le risque inondation en Corse : perception, expérience et information	bureau d'études	15	1 mois
2018	CCGST	Enquête pour améliorer l'information de la population sur le risque inondation	bureau d'études	5,7	4 mois
2018	SMOP	Enquête sociologique sur la perception du risque inondation par les populations du BV de l'Ouvèze	universitaire	5	5 mois

Illustration 4: Moyens mis en œuvre pour les enquêtes ayant fait l'objet de fiches de synthèse

A RETENIR

- Il est rare que les structures porteuses aient le temps de réaliser l'enquête en interne
- Prévoir entre 3 et 6 mois d'étude

10 Synthèse des recommandations

- **Pourquoi lancer une enquête ?** Bien qu'il puisse paraître étrange d'avoir à le préciser, lancer une enquête de perception doit répondre à un objectif clairement établi (« mener une enquête pour mener une enquête » n'est jamais une bonne chose ...). Des objectifs définis et des moyens disponibles découlent l'échelle, la cible et les modalités de mise en œuvre.
- Concernant les **enquêtes par questionnaire** :
 - Accepter de passer du temps sur la préparation du questionnaire
 - Définir les thématiques à aborder en réalisant des travaux de groupe et des entretiens préparatoires, y compris avec des habitants
 - Trouver l'équilibre entre un nombre de questions suffisant et une durée de passation acceptable
 - Tester le questionnaire plusieurs fois avant de débiter l'enquêteur
 - L'annexe 2 du présent rapport constitue un catalogue de questions dont il est intéressant de s'inspirer
 - La diffusion du questionnaire doit être accompagnée d'une campagne de communication
 - Il est recommandé de mobiliser plusieurs vecteurs de diffusion
 - Accepter le fait que les échantillons constitués ne sont pas systématiquement représentatifs
 - Il est souvent intéressant d'aller au-delà des analyses simples de comptage des réponses et de synthèse en pourcentages
- Concernant les **enquêtes par entretien** :
 - Avantages :
 - Permet l'exploration des sujets et éventuellement de recueillir des informations auxquelles on n'aurait pas nécessairement pensé
 - Offre la possibilité aux enquêtés de s'exprimer plus librement que via un questionnaire
 - Inconvénients :
 - Enquêtes coûteuses en temps (préparation, passation, analyse)
 - Difficile à mener en interne sans l'appui d'un bureau d'étude spécialisé
- **Il est intéressant de coupler questionnaire et entretiens.** Les entretiens peuvent être utilisés différemment en fonction de la temporalité dans laquelle ils sont menés :
 - « avant » : à visée exploratoire, notamment pour construire et affiner le questionnaire
 - « après » : pour contextualiser et interpréter les résultats issus du questionnaire
- La méthodologie de l'enquête doit quoiqu'il arrive **garantir la confidentialité** des réponses fournies par les personnes interrogées

- L'enquête ne soit pas s'arrêter à l'analyse des données récoltées : **traduire les conclusions en propositions d'actions concrètes est plus efficace.**

- La réalisation d'une synthèse et la **restitution des résultats auprès de la population** sont des pratiques vivement recommandées.

- **En termes de moyens :**
 - Il est rare que les structures porteuses aient le temps de réaliser l'enquête en interne
 - Prévoir **entre 3 et 6 mois** d'étude

Bibliographie

- ARBORIO A.M. et al, 2015, L'entretien compréhensif en sociologie, Armand Colin
- AREAS, 2014, Aspects sociologiques de la culture du risque : perception du risque et communication - Synthèse bibliographique présentée lors de la formation des animateurs du 20 mai 2014
- BAGGIO S. et al, 2006, La représentation sociale de l'inondation : influence croisée de la proximité au risque et de l'importance de l'enjeu, Bulletin de psychologie 2006/1 (Numéro 481), p. 103-117.
- BLANCHET A., 2015, L'entretien (2^{ème} édition), Armand Colin, coll. « 128 », 2015, 128 p.
- CEPRI, 2013, Sensibiliser les populations exposées au risque d'inondation : comprendre les mécanismes du changement de la perception et du comportement
- CHALVERT M. et al, 2011, Marseille, une ville méditerranéenne entre pénurie et inondation, VertigO, Hors-série 10, URL : <http://vertigo.revues.org/12083>
- CHAUVIN B. et al, 2008, Contribution du paradigme psychométrique à l'étude de la perception des risques : une revue de littérature de 1975 à 2008, L'année psychologique, pp. 343-386
- CLAEYS C., 2009, Mémoires, oublis et (ré)appropriations : le risque inondation dans la basse vallée du Rhône et l'agglomération marseillaise, Programme de recherche risque-décision-territoire du MEEDM, Rapport final
- DE SINGLY F., 2012. Le questionnaire. L'enquête et ses méthodes (3^{ème} édition), Armand Colin, coll. « 128 », 2012, 128 p.
- DURAND S., 2014, Vivre avec la possibilité d'une inondation ? : Ethnographie de l'habiter en milieu exposé...et prisé. Thèse de Sociologie. Université de Provence
- GISCLARD B., 2017, L'innovation sociale territorialisée : un levier de réappropriation du risque inondation par les habitants L'exemple des crues rapides dans les territoires ruraux du Gard et du Vaucluse, Géographie. Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, 2017.
- GRELOT F. et al., 2009. Perception du risque et évaluation économique de l'exposition aux inondations. Étude de deux territoires aux contextes hydrologiques différents, Rapport scientifique projet EPI, Programme de recherche risque-décision-territoire du MEEDM, Rapport final.
- Institut National de Santé Publique du Québec, mars 2012, Perception du risque d'inondation dans un contexte de changements climatiques : recension systématique des articles scientifiques sur sa mesure (1990-2011)
- KAUFMANN J-C., 2016, L'entretien compréhensif, Armand Colin, coll. « 128 », 128 p.
- LANGUMIER J., 2006, Survivre à la catastrophe : Paroles et récits d'un territoire inondé. Contribution à une ethnologie de l'événement à partir de la crue de l'Aude de 1999, thèse en ethnologie et anthropologie sociale, Ecole des hautes études en sciences sociales.
- LEDOUX B., 2006. La gestion du risque inondation, Tech-et-Doc, Lavoisier, Paris.
- MARTIN O., 2012, L'enquête et ses méthodes ; L'analyse quantitative des données (3^{ème} édition), Armand Colin, coll. « 128 », 2012, 128 p.
- PERETTI-WATEL, 2000. Sociologie du risque, Armand Colin, Paris
- RICHERT C., 2017, Les décisions individuelles d'adaptation aux inondations : le cas de résidents en zones inondables dans le Sud de la France. Économies et finances. Université Montpellier, 2017.
- RULLEAU B. et al, 2015, Perception des risques de submersion marine et capacité d'adaptation des populations littorales, VertigO, <http://journals.openedition.org/vertigo/15811>
- THIBEAULT, 2010, A propos de la méthodologie des entretiens de groupe focalisés, consulté sur internet : <http://www.adjectif.net/spip/spip.php?article58>

Annexes

ANNEXE 1 :Fiches de synthèse d'études « perception des risques » menées sur le territoire de l'Arc Méditerranéen

Nom de l'étude : Enquête sur la perception des risques de submersion marine et la capacité d'adaptation des populations littorale



Année : 2009

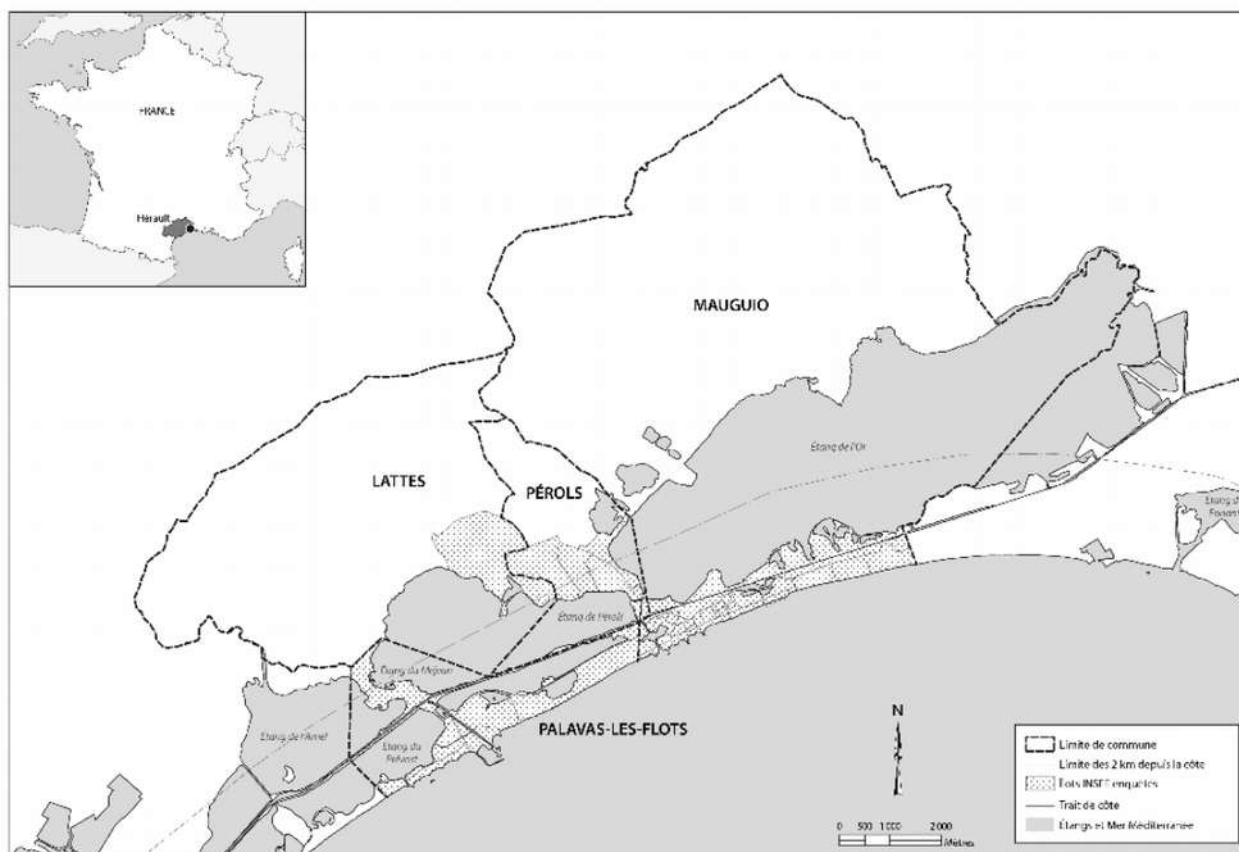
Région : LR

Département : 34

Contexte : Enquête menée dans le cadre du programme de recherche MISEEVA (Marine Inundation hazard exposure modelling and Social, Economic and Environmental Vulnerability Assessment in regard to global changes)

Objectifs : Étudier, au droit d'une portion du littoral héraultais, les différences de perception, de sensibilité, d'attachement et de capacité de mobilisation entre les sous-populations (résidents principaux ou secondaires, touristes, excursionnistes) ou en fonction de certaines caractéristiques sociodémographiques (âge, formation, SCP,...) de façon à mieux comprendre les différences d'acceptabilité des mesures d'adaptation aux risques de submersion.

Territoire couvert (superficie, population, ...) : 3 communes du littoral héraultais : la station balnéaire de la commune de Mauguio appelée Carnon (15 507 habitants en 2007), Palavas-les-Flots (6 048 habitants) et Pérols (8 515 habitants)



Méthodologie :

- échantillonnage par la méthode des quotas
- deux questionnaires distincts :
 - 158 questions pour les habitants résidant (20-30 minutes de passation)
 - une version réduite à 94 questions pour les touristes (15-20 minutes)
- 881 questionnaires ont été recueillis : 318 auprès de résidents principaux, 163 auprès de résidents secondaires, 301 auprès de touristes et 99 auprès d'excursionnistes

Principales analyses :

- Analyse quantitative des données (traitements simples et tris croisés) à l'aide du logiciel Sphynx
- Production d'une « typologie des perceptions » grâce à une Analyse en Correspondances Multiples (ACM)
- Conclusions :
 - Touristes et jeunes sont les deux catégories qui ont la perception la plus aiguë de la situation
 - Résidents et personnes âgées sont les plus optimistes et/ou plus fatalistes
 - De manière générale, cette prise de conscience des risques n'entraîne pas, chez la plupart des résidents et usagers, de véritable bouleversement dans leurs comportements et leur façon d'envisager l'avenir du territoire
 - Confiance envers les gestionnaires, de qui les usagers attendent la mise en œuvre d'une stratégie de défense forte des différents enjeux présents sur le territoire (priorité pour les équipements collectifs plutôt que pour les biens immobiliers privés)
 - Le retrait stratégique, qui constituerait un véritable bouleversement dans la façon de gérer l'espace littoral et de se projeter dans le futur, n'est envisagé que par une minorité d'enquêtés

Suites données : Les résultats de cette enquête ont permis d'alimenter un travail de recherche en partenariat avec le Département de l'Hérault sur l'acceptabilité et la mise en œuvre des politiques de relocalisation face aux risques littoraux.

Lien internet : <https://journals.openedition.org/vertigo/15811#ftn7>

Coût et financement : inconnu

Durée : 6 mois d'enquête (entre avril et août 2009)

Nom de l'étude : Enquête auprès de la population sur le risque inondation dans le Gard et 29 communes de l'Hérault (BV Vidourle)

Année : 2013 **Région :** Occitanie **Département :** 30 et 34

MOa : Conseil Départemental du Gard en partenariat avec l'EPTB Vidourle

Partenaires : ex-Région LR, Préfecture du Gard et syndicats de bassin

Prestataire : ENOV



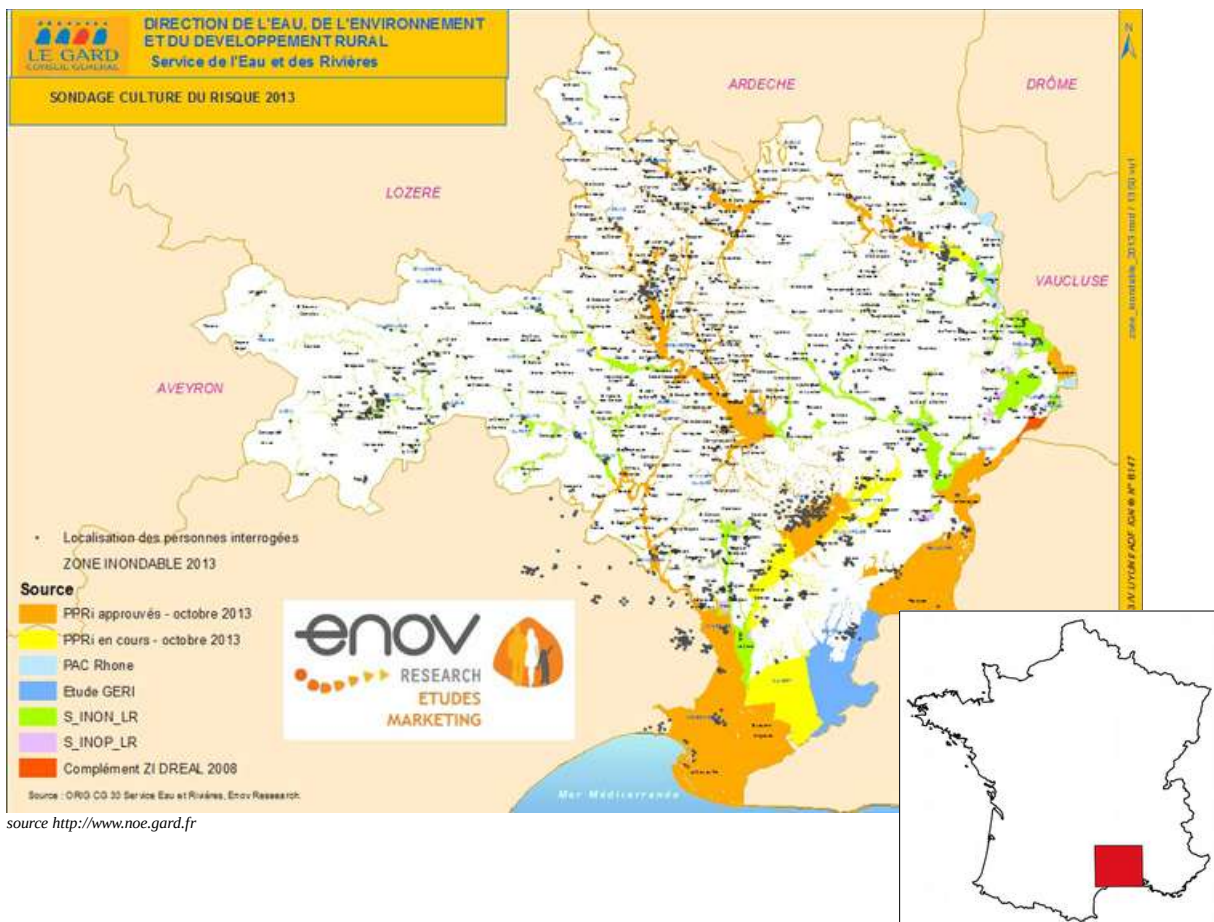
Contexte : Suite aux inondations des 8 et 9 septembre 2002, le Conseil Départemental du Gard a souhaité mesurer le niveau de sensibilisation et de culture du risque inondation et son évolution en réalisant des sondages d'opinion auprès de la population gardoise à pas de temps régulier (tous les 4 ans) : 2005, 2009 et 2013.

A noter qu'une nouvelle enquête, prévue pour l'automne 2019, est en cours de préparation.

Objectifs :

- Mesurer l'état actuel du niveau de sensibilisation et de culture du risque inondation.
- Analyser l'évolution de la situation depuis 2005, afin d'évaluer l'impact des actions menées par le Département et l'ensemble de ses partenaires.
- Fournir une information synthétique qui soit facilement diffusable et pertinente (notamment pour alimenter les indicateurs du tableau de bord de l'Observatoire du risque inondation NOE www.noie.gard.fr).

Territoire couvert (superficie, population, ...) : les 353 communes du Gard et les 29 communes de l'Hérault situées dans le bassin du Vidourle



Méthodologie :

- Questionnaire (~30 questions majoritairement fermées), différencié en fonction de la connaissance et du vécu de l'interrogé.
- Cible: individus âgés de 15 ans et plus
- Échantillonnage par la méthode des quotas sur la base des variables suivantes : sexe, âge, activité professionnelle et localisation ou non en zone inondable du répondant ; niveau de risque communal ; bassin versant.
- 1513 répondants, interrogés par téléphone (via un système assisté par informatique), en septembre-octobre 2013
- Durée moyenne des entretiens : 12 minutes

Principales analyses :

- Analyses simples de chacune des questions et tris croisés en fonction du niveau de risque communal, du bassin versant et de la localisation ou non en zone inondable de l'enquête.
- Analyse longitudinale qui permet d'apprécier l'évolution du rapport au risque avec le temps (comparaison des résultats avec ceux obtenus en 2005 et 2009).
- Principales conclusions :
 - Face à l'absence de crues exceptionnelles venant rappeler l'exposition du territoire au risque d'inondation, la population estime qu'il est moins important que par le passé, d'autant qu'une partie des habitants n'a jamais connu d'inondation.
 - L'enjeu de communication pour informer les populations du risque et des précautions à prendre est dès lors majeur, au risque de diminuer la vigilance des habitants.
 - Les efforts combinés des différentes institutions, et en premier lieu des mairies, permettent d'améliorer le niveau d'information de la population qui connaît davantage les mesures prises au niveau de sa commune pour diminuer le risque inondation et qui semble davantage équipée ou du moins connaître les équipements permettant de protéger son logement.

Suites données : analyse de la pertinence des actions menées par les différents partenaires (CD30, État, EPTB et syndicats, EPCI, Région) pour les faire évoluer si nécessaire.

Lien internet : www.noie.gard.fr
pour plus de renseignements : violaine.uyuni-reyes@gard.fr , 04.66.76.36.87

Coût et financement: ~22k€ HT

Durée : - 2 semaines pour la réalisation du sondage téléphonique
- 3 mois pour la totalité de l'étude (validation du questionnaire, sondage téléphonique, analyse, rendu)

Nom de l'étude : Diagnostic de la culture du risque inondation sur le bassin versant de l'Arc

Année : 2014 **Région : PACA** **Département : 13**

MOa : Syndicat d'Aménagement du Bassin de l'Arc

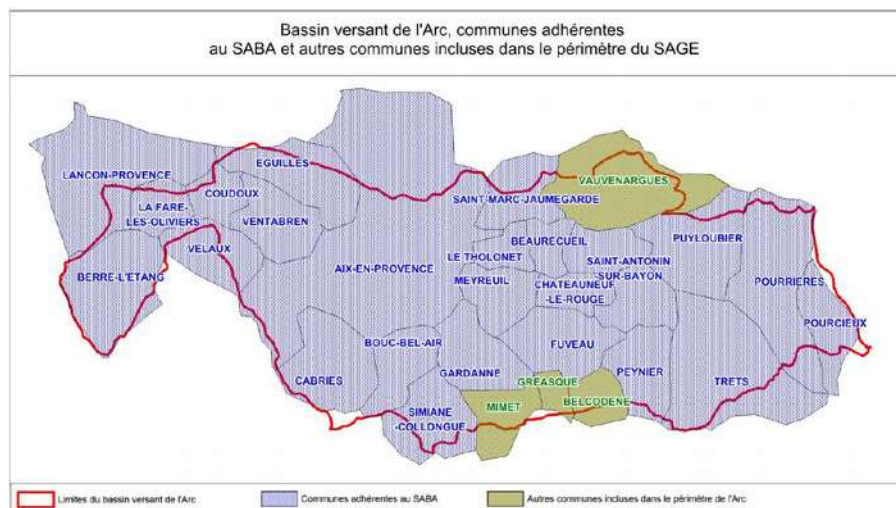


Prestataire : Autrement Dit / ECOGEOSAFE

Contexte : Préparation du dossier de PAPI d'intention du BV de l'Arc : Diagnostic socio-politique

Objectifs : Mesurer les perceptions sociales et politiques sur le risque inondation pour mieux appréhender la culture du risque sur ce territoire et bâtir in fine une stratégie à mettre en œuvre sous la forme d'actions de communication, de sensibilisation et de concertation.

Territoire couvert (superficie, population, ...) : la totalité du bassin versant de l'Arc, soit 740km², 30 communes et environ 300000 habitants



Méthodologie :

Analyse sociologique reposant sur deux modes de recueil de données :

- entretiens individuels conduits auprès d'acteurs représentatifs concernés par la question des inondations sur le territoire (élus des communes d'Aix, de Berre l'Étang, riverains de l'Arc et de ses affluents, techniciens des collectivités, chambre d'agriculture, SDIS, Météo-France -Service de Prévision des Crues...)
- Un sondage « grand public » mis en ligne sur les sites internet des communes et du SABA, via le logiciel SurveyMonkey. Le questionnaire, constitué de 18 questions, avait pour objectif de recueillir des habitants :
 - leur degré d'information sur le risque inondation (connaissance de leur exposition, moyens d'information... reprendre les questions du sondage s'y rapportant.
 - leurs perceptions / représentations sur les causes des inondations, leur

fréquence, leur dangerosité, leur acceptabilité et sentiment de sécurité...

- leurs regards sur la gestion des inondations : solutions possibles, rôle à jouer par chacun...

Un travail de communication a été conduit en amont pour informer du lancement de ce sondage (communiqué de presse, articles dans la presse locale et dans les journaux municipaux... sur la base d'un document de communication (cf ci-dessous).

Principales analyses :

- 11 entretiens individuels et 164 répondants au sondage
- Analyse quantitative simple des résultats du sondage (pas de tri croisé)
- Analyse qualitative, tant des comptes-rendus d'entretien que des résultats du sondage
- Principaux enseignements :
 - Sur la connaissance sociale du risque inondation :
 - Le risque inondation est connu et "mémorisé" quand on l'a expérimenté.
 - Le risque est connu quand on en parle à proximité (famille, voisinage) ou quand on fait la démarche de se renseigner. A contrario, la communication descendante ne semble pas bien fonctionner
 - L'ancrage local favoriserait la connaissance du risque mais pas de manière généralisable
 - Le risque est délimité à la sphère "privée"
 - De manière générale, le risque reste méconnu par les populations du territoire : il ne s'agit pas d'un déni du risque mais plutôt d'une absence de culture / conscience du risque
 - Sur les perceptions subjectives des inondations :
 - La fréquence des inondations est appréhendée de manière très subjective
 - Le risque est "fantasmé", activé par des peurs inconscientes de la "catastrophe"
 - Le sentiment de protection contre les inondations est prioritairement associé à une "protection physique" (digues, ouvrages, ...) et très peu aux actes "comportementaux" (connaissance et respect des consignes de sécurité, préparation à l'événement, adaptation de son bâti...)
 - L'urbanisation en zone inondable, l'imperméabilisation des sols et le manque d'entretien sont majoritairement jugés responsables de l'aggravation des dommages.
 - Sur les modalités de gestion du risque inondation :
 - Une demande prioritaire de gestion des inondations par la maîtrise de l'urbanisation en zone inondation, de réduction de l'imperméabilisation des sols
 - La demande de "protection physique" par des digues, bassins de rétention... reste une attente forte
 - La demande de protection semble être plus élevée sur ce territoire socialement et économiquement privilégié
 - Nécessité d'évaluer économiquement la gestion des inondations
 - La gestion des inondations manque de lisibilité pour la population

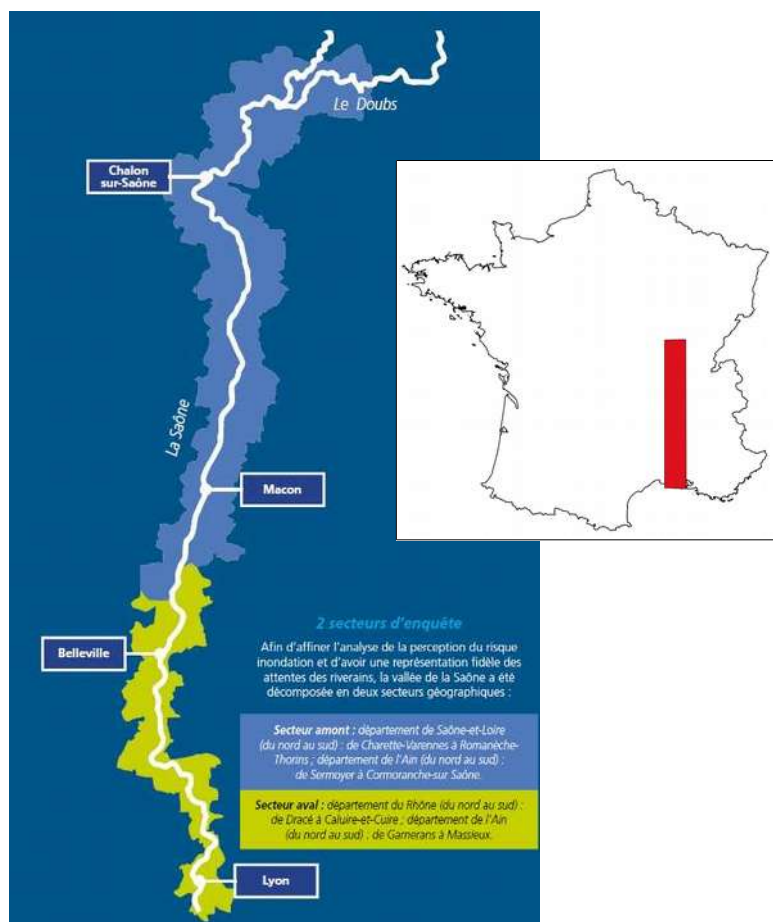
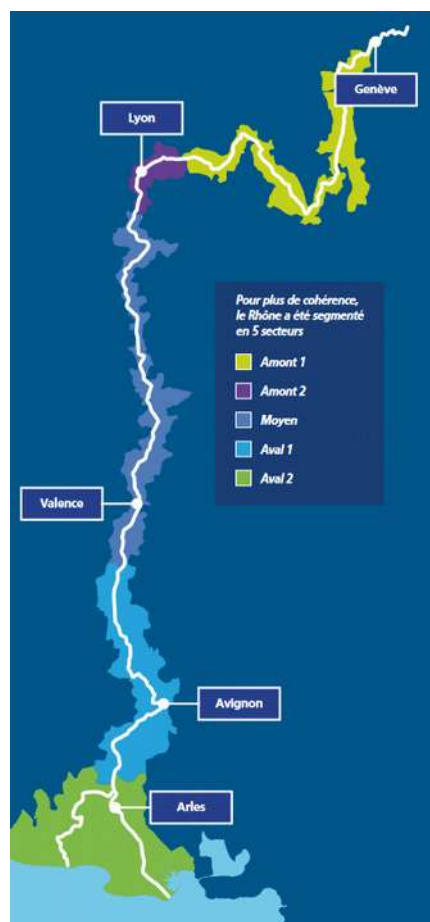
Suites données : Élaboration de la stratégie du PAPI d'intention

Lien internet / contact : <http://www.saba-arc.fr/Contact.html>

Durée : sondage mis en ligne d'octobre 2013 à mai 2014 (8 mois)

Nom de l'étude : Rhône Risque inondation : La perception des riverains de la frontière suisse à la mer			
Année : 2006, 2009, 2013, 2016	Région : AURA + PACA		Départements : axe Rhône Saône
MOa : DREAL AURA			
AMO / MOe / Partenaires : les partenaires du Plan Rhône (régions concernées, Agence de l'Eau, VNF, CNR, EDF)			
Prestataire : BVA pour les enquêtes 2006 et 2009 puis ENOV pour 2013 et 2016			
Contexte : Baromètre d'opinion mis en place auprès de la population des communes riveraines de la vallée du Rhône, initié en 2006 à la demande des partenaires du Plan Rhône. Enquête renouvelée en 2009, 2013 et 2016.			
Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> • Mesurer l'état du niveau de sensibilisation et de culture du risque inondation auprès des populations rhodaniennes • Mieux cerner les perceptions qu'ont les habitants du fleuve, du risque, de ses effets et de la pertinence des politiques publiques en matière de risque • Se doter d'indicateurs pertinents pour suivre l'évolution • Constituer un outil d'aide à la décision pour mieux prendre en compte la demande sociale et réorienter si besoin les projets envisagés 			

Territoire couvert (superficie, population, ...) : 280 communes Axe Rhône Saône



Méthodologie :

- Questionnaire constitué d'environ 40 questions majoritairement fermées sur les thèmes suivants: perception du fleuve, perception des inondations, expérience et vécu de l'interviewé, l'information sur les risques, connaissance des mesures de prévention, acceptabilité du risque, connaissance, avis sur les actions menées.
- Entretiens téléphoniques (système CATI) à partir d'un échantillon représentatif de 3 804 personnes
- Cible : individus majeurs
- Échantillonnage par la méthode des quotas selon les variables : sexe, âge et profession après stratification par secteur géographique
- Durée moyenne des entretiens : 19 minutes

Principales analyses :

- Analyses simples de chacune des questions (pas de tri croisé)
- Analyse longitudinale qui permet d'apprécier l'évolution du rapport au risque avec le temps (comparaison des résultats des précédentes campagnes).
- Construction d'une typologie à partir des résultats de l'enquête (les « distants », les « impliqués », les « ambassadeurs » et les « confiants »), qui permet d'adapter plus spécifiquement les méthodes de communication
- Principales conclusions :
 - une mémoire des crues qui tend à se raviver après une baisse observée depuis 2006
 - le paradoxe des zones inondables : une tendance des habitants à sur-estimer le risque inondation qui pèse sur leur logement (24 % pensent être en zone inondable alors que seulement 15 % le sont réellement) alors même que seulement la moitié des habitants qui résident réellement en zone inondable en sont conscients
 - peu d'habitants de la zone inondable prennent des mesures individuelles de réduction de la vulnérabilité
 - des habitants qui vont plus souvent se tourner vers les médias et internet que vers les institutions pour s'informer sur les risques, plus aptes à recevoir l'information qu'à aller la chercher
 - amélioration de la connaissance des documents d'information préventive
 - une majorité d'habitant qui estiment qu'il est important d'interdire les nouvelles constructions en zone inondable

Suites données :

- Priorisation des actions « culture du risque » sur la période 2016-2019 en fonction des résultats de l'enquête, afin que celles-ci atteignent le plus possible leurs cibles (exemple : appel à projet culture du risque lancé en 2017)
- Adaptation de la stratégie de communication du Plan Rhône
- Préparation du volet « 2019 » de l'enquête

Lien internet : <https://www.plan-rhone.fr/publications-131/sondages-sur-la-perception-du-risque-d-inondations-des-populations-riveraines-du-rhone-et-de-la-saone-1695.html?cHash=77e0e050110c8f1e0632b7d9f589b776>

Coût : ~90 000 € TTC pour la campagne de 2016

Durée : Interviews réalisées du 8 au 13 février et du 22 février au 14 mars 2016
Durée totale de l'étude : environ 6 mois

Nom de l'étude : Étude de perception			 CANNES PAYS DE LÉRINS
Année : 2017	Région : PACA	Département : 06	
MOa : Communauté d'Agglomération de Cannes Pays de Lérins (CACPL)			
Prestataire : SKEMA Conseil (Junior Entreprise de SKEMA Business School)			
Contexte : Élaboration de la stratégie du PAPI			
<p>Objectifs : Sur la base d'une enquête menée sur 5 communes, caractériser la perception du risque inondation des habitants de la CACPL :</p> <ul style="list-style-type: none"> - connaissance des outils réglementaires - déterminer le degré de connaissance des risques - identifier les supports de communication efficaces pour sensibiliser la population - déterminer les attentes de la population en termes de communication - déterminer les moyens de prévention efficaces 			
<p>Territoire couvert (superficie, population, ...) : 5 communes (Cannes, Théoule-Sur-Mer, Le Cannet, Mandelieu-la-Napoule, Mougins). L'idée étant que les enseignements tirés de cette enquête soient transposables à l'échelle de l'agglomération.</p>			
			
<p>Méthodologie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • entretiens préalables avec les responsables sécurité/prévention des 5 communes • questionnaire composé de 15 questions, adressé en face-à-face, à 400 personnes réparties sur les 5 communes. • Échantillonnage par la méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de ménage, CSP) et avec stratification par taille de la commune. 			

Principales analyses : Analyses de premier degré (comptage et de pourcentage pour chacune des questions posées prises individuellement)



- La sensibilité des habitants au risque inondation est faible
 - 47% ne savent pas s'ils habitent en zone inondable
 - 1 habitant sur 3 n'était pas présent lors des événements de 2015
 - 2 sur 3 se fient à Météo France, 1 sur 5 se renseigne à la mairie...
 - 16,5% ne savent pas comment se comporter en cas d'inondation
 - Seulement 10% des habitants ont connaissance du DICRIM.
- Les attentes
 - Plus de 50% se déclarent prêt à s'informer
 - + de 90% à adopter les 5 comportements proposés. (Réponses assistées)
 - 91% des moins de 50 ans plébiscitent une application smartphone mais seulement 2 % utilisent l'application existante My Predict
 - Les + de 60 ans sont attachés au contact personnel et + de 40% d'entre eux se rendraient à une réunion publique

Suites données :

- Réalisation d'un diagnostic de l'existant
- Construction d'une stratégie de communication en 3 temps :
 - Sensibilisation : pourquoi faut-il agir ? Dire le risque sans tabou.
 - Pédagogie : apprendre à se protéger ?
 - Communication de résultat pluriannuelle
- Identification des facteurs de réussite de la communication, dont définition des moyens à mettre en œuvre

Coût et financement: 3000 € TTC (tarif particulièrement bas dû au fait que le prestataire soit une Junior Entreprise)

Durée : 3 mois (dont 1 mois d'enquête sur le terrain)

Nom de l'étude : Le risque inondation en Corse : perception, expérience et information			
Année : 2017	Région : PACA	Département : 2A-2B	
MOa : Office de l'Environnement de la Corse			
Prestataires : Opinion of Corsica et OpinionWay			
Contexte : réalisée dans le cadre du projet Proterina 3 Evolution «Troisième étape de la protection du territoire contre les risques naturels: Evolution vers une gestion participative du risque inondations» (Programme Interreg transfrontalier Italie France Maritime)			
Objectifs : Comprendre et analyser le niveau d'information qu'ont les Corses du risque d'inondation dans leur commune et la manière dont ils perçoivent les actions mises en place pour lutter contre ce risque.			
Territoire couvert (superficie, population, ...) : La totalité du territoire corse (260000 habitants environ pour 8680km ²) avec en cible particulière les 3 TRI de Corse : <ul style="list-style-type: none"> - Grand Bastia - Marana - Ajaccio 			
Méthodologie : <ul style="list-style-type: none"> • Enquête réalisée par téléphone sur système CATI (Computer Assisted Telephone Interview). • Échantillon de 600 personnes représentatif de la population corse âgée de 18 ans et plus. • L'échantillon a été constitué selon la méthode des quotas, au regard des critères de sexe, d'âge, de catégorie socioprofessionnelle, de catégorie d'agglomération et de département de résidence. 			
Principales analyses : <ul style="list-style-type: none"> • Analyse simples des résultats de chacune des questions (pas de tris croisés) • Conclusions de l'étude : <ul style="list-style-type: none"> ○ Si les Corses ayant déjà subi une inondation ne sont qu'une minorité, un certain nombre d'habitants de l'île estime que leur commune est située dans une zone à risque. De surcroît, seule une minorité a le sentiment que ce risque d'inondation diminue. ○ Face au danger que peut représenter une inondation, la population corse ne semble pas bien informée, un quart seulement ayant reçu des informations à ce sujet. La majorité des répondants déclarent souhaiter recevoir davantage d'informations sur le risque inondation, et notamment sur les comportements à adopter en cas de crise. 			

- Au-delà de l'information, la population Corse attend aussi que des actions soient mises en place pour réduire au maximum le risque d'inondation, en empêchant notamment que soient construites des habitations dans des zones inondables.
- Que ce soit pour l'information des habitants, ou pour la mise en place d'action pour endiguer le risque d'inondations, les communes sont un acteur crucial qui apparaît comme une référence sur la question aux yeux des personnes interrogées.

Suites données : construction d'un plan de communication grand public (en cours)

Coût et financement: 15000 € TTC

Durée : interviews réalisées par téléphone en 10 jours (du 25 novembre au 5 décembre 2017)

<p>Nom de l'étude : Enquête pour améliorer l'information de la population sur le risque inondation</p>			
<p>Année : 2018</p>	<p>Région : PACA</p>	<p>Département : 83</p>	
<p>MOa : Communauté de Communes du Golf de Saint-Tropez</p>			

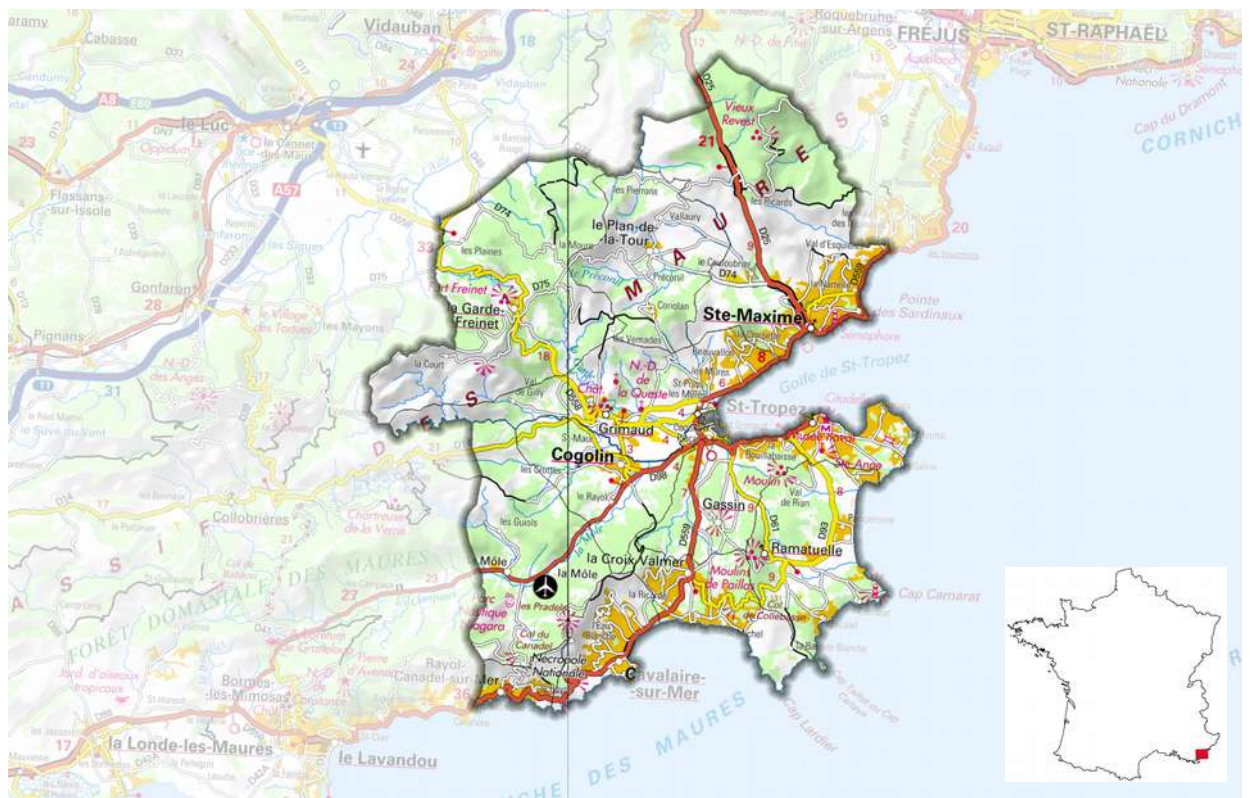
AMO / MOe / Partenaires :

Prestataire : BE Nicaya

Contexte : Élaboration du PAPI complet Golfe de Saint-Tropez qui concerne principalement les BV de la Giscle, de la Garde et du Preconil

Objectifs : - Associer la population à l'élaboration des actions de sensibilisation du PAPI
 - Interroger les habitants sur leur connaissance des risques et des outils de prévention
 - Informer les habitants sur la démarche PAPI

Territoire couvert (superficie, population, ...) : les 12 communes de la communauté de communes



Méthodologie :

- Questionnaire à destination des habitants : 32 questions classés selon les catégories suivantes :
 - Connaissance des risques (zones inondables, vigilance)
 - Se préparer avant une inondation
 - Faire face pendant un épisode de pluie intense
 - Actions de soutien après une inondation
 - La sécurité face aux inondations est l'affaire de tous et chacun à un rôle à jouer
 - Fiche identité
- Diffusion principale via internet (outil www.surveymonkey.com) + questionnaires papiers mis à disposition avec possibilité retour courrier + quelques passations physiques
- Questionnaire mis en ligne du 21 avril au 7 juin 2018 (1^{1/2} mois)
- 253 répondants

Principales analyses :

- Analyses descriptives par classement en pourcentage (pas d'analyse en corrélation)
- Conclusions :
 - Les répondants ont une bonne connaissance de l'existence du risque sur le territoire
 - Les attentes en matière d'information sont essentiellement ciblées sur l'état des routes : routes inondables / routes inondées en période de crise
 - Pour l'information préventive et pendant la crise, les moyens d'information existants sont peu connus, les répondants ont le sentiment d'être moyennement bien informés
 - Les nouvelles technologies de l'information sont largement plébiscitées → en complémentarité des autres moyens d'information et d'alerte existant afin de toucher le maximum de personnes

Suites données : Les résultats de l'enquête ont permis d'enrichir certaines des actions déjà prévues dans le PAPI, notamment en mettant l'accent sur des actions de transmission de la connaissance basées sur le vécu plutôt que la simple diffusion de documents (utilisation de simulateurs de situations de risque, sensibilisations auprès des jeunes animés par des pompiers, etc.), et d'envisager des actions complémentaires : conception d'une application smartphone ciblant notamment la question du risque sur la route, dispositif de conseil et d'accompagnement pérenne à destination des habitants et entreprises, action de valorisation de la politique d'entretien des cours d'eau.

Lien internet : <http://www.cc-golfedesainttropez.fr/noscoursdeau/actualites/246-bilan-de-l-enquete-sur-le-risque-d-inondation.html>

Coût et financement: 5700 € TTC

Durée : 4 mois

Nom de l'étude : Enquête sociologique sur la perception du risque inondation par les populations du BV de l'Ouvèze

Année : 2018 **Région :** ARA - **Département :** 26 - 84
PACA



MOa : Syndicat Mixte de l'Ouvèze Provençale

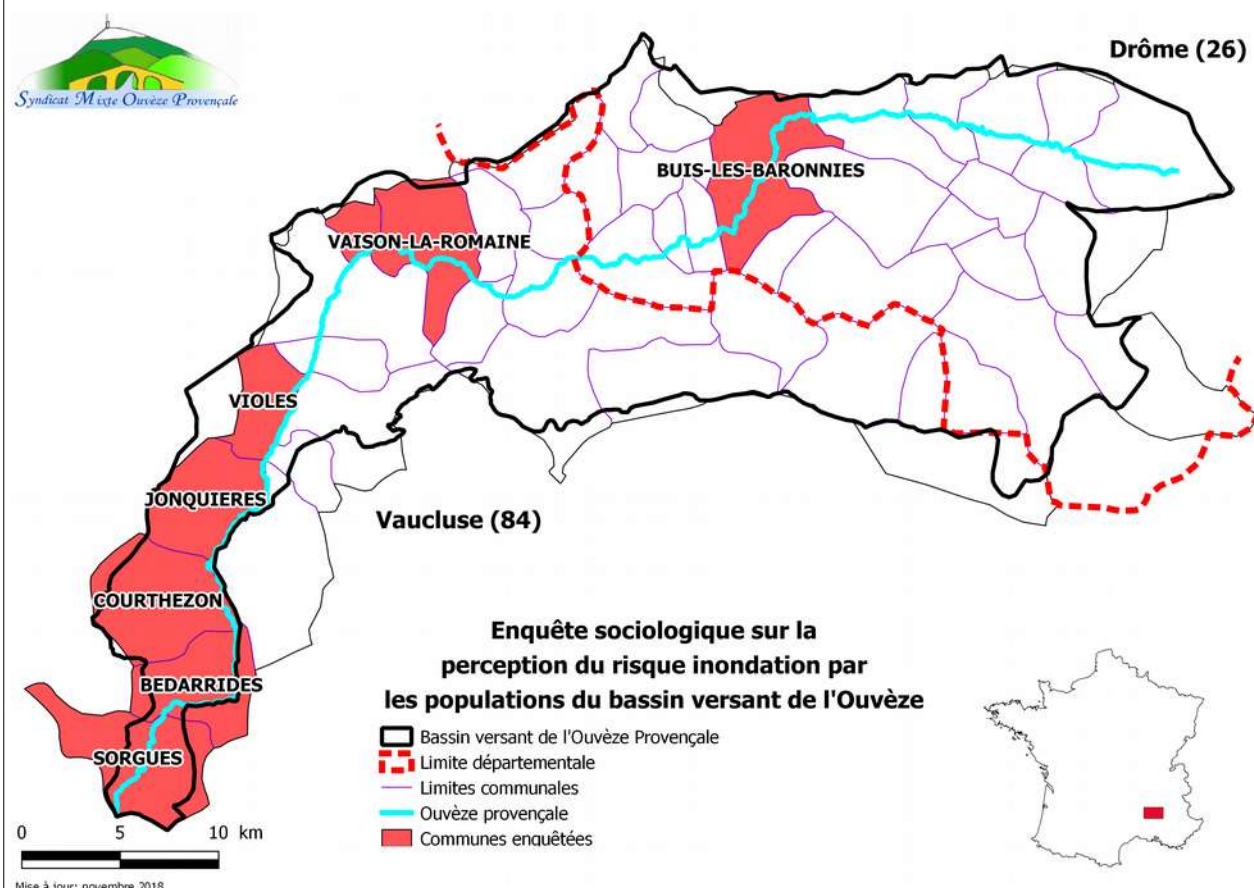
AMO / MOe / Partenaires :

Prestataire : Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, département Géographie

Contexte : Mise en œuvre du PAPI d'intention de l'Ouvèze Provençale, Axe 1, action 1.5

Objectifs : - Identifier la perception du risque de la population sur le bassin versant de l'Ouvèze Provençale (connaissance des documents pour s'informer, connaissance des crues historiques, connaissance des bons réflexes en période d'alerte, etc.)
- Résultat pris en compte pour le développement « sur mesure » des actions de sensibilisation du PAPI d'intention

Territoire couvert (superficie, population, ...) : 8 communes (superficie 193 km²) ont été sélectionnées. Elles représentent 22,6% de la population globale du bassin versant et 93,8% de la population habitant en zone inondable.



Méthodologie :

- Questionnaire de 22 questions (et quelques questions de caractérisation : sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle, type de logement, etc.). Trois thèmes abordés :
 - Information et connaissance sur le risque,
 - Perception du risque,
 - Compétences comportementales.
- Questionnaire appliqué par des binômes d'étudiants, soit sous forme d'une enquête par micro-trottoir, soit en porte-à-porte dans les quartiers inondables (en référence avec le zonage du PPRi). Objectif fixé de 50 réponses par commune.
- Enquêtes réalisées entre fin février et début mars 2018.
- 389 répondants.

Principales analyses :

- Analyses descriptives : entre communes, entre catégories socioprofessionnelles, etc. Analyse par croisement de réponses.
- Conclusions :
 - Une connaissance réduite des actions sur le bassin versant pour lutter contre les inondations :
 - mise en avant d'opérations anciennes.
 - mauvaise compréhension du fonctionnement des ouvrages
 - méconnaissance des ouvrages de protection
 - Le vecteur de communication local (bulletin municipal), qui regroupe plusieurs thèmes, semble plus pertinent que les vecteurs ciblés et plus officiels (PPRi, DICRiM),
 - Les comportements à adopter ne sont pas nécessairement connus ou sont mal maîtrisés.
 - La réduction de la vulnérabilité des biens est peu développée voir mal connue.
 - La communication sur les risques doit s'ouvrir sur une communication plus large impliquant : les politiques sur l'adaptation du territoire et de l'urbanisme, les opérations réalisées en faveur des milieux aquatiques et s'appuyer sur des actions pédagogiques parfois de base.

Suites données : Les résultats de l'enquête ont permis de mettre en œuvre des actions du PAPI : actions 1.5 (vidéo et exposition itinérante) et 1.2 (« Sensibiliser aux enjeux du bassin versant et valoriser des avancées du Contrat de rivière sur le volet inondation »). Possibilité de réitérer cette enquête ultérieurement afin d'évaluer l'évolution de la perception du risque suite à la mise en œuvre des actions de sensibilisation.

Lien internet : non disponible

Coût et financement: 5000 € TTC (49% Etat, 27% Région PACA, 4% Région ARA)

Durée : 5 mois (hors rédaction du rapport définitif et suites à donner)

ANNEXE 2 : Extrait du rapport EPI : classification des thèmes abordés dans les questionnaires sur le « point de vue » des habitants

Extrait du rapport du projet de recherche EPI : Perception du risque et évaluation économique de l'exposition aux inondations (GRELOT et al, 2009), disponible en ligne à l'adresse suivante :

http://isidoredd.documentation.developpement-durable.gouv.fr/documents/Temis/0080/Temis-0080938/23518_Rapport.pdf

Annexe D

Analyse des questionnaires utilisés pour enquêter sur la relation de la population aux inondations

D.1 Questionnaires analysés

D.2 Relation personnelle aux inondations : expériences et qualifications

Ces questions visent à recueillir l'expérience et la façon dont les personnes qualifient les inondations en lien avec différentes représentations des inondations. Il peut s'agir de questions factuelles ou de questions d'opinion. Dans plusieurs questionnaires, on retrouve des questions sur les perceptions des risques, les inondations étant alors entendues immédiatement comme risque. D'autres questionnaires ouvrent le questionnement en traitant de différentes dimensions (esthétique, identitaire, utilité pour l'agriculture). Interroger selon différentes dimensions permet de comprendre certaines facettes de l'acceptation des inondations.

D.2.1 Expérience d'une inondation

1. **Avez-vous vécu une inondation ?** Combien... ? (N°1, 2, 3, 9) Dates ? (N°9) Avez-vous vécu d'autres événements naturels de ce genre ? (N°2) Avez-vous été confronté à une inondation (5) ? Avez-vous déjà été inondé ? (N°10)
2. **Où ?** (trajets quotidien à pieds en voiture, habitation précédente ou actuelle, lieu de travail, lieu enfants, lieu de loisir commerce) N°5-9
3. **Dégâts subis ?** importants pas importants (N°1) Comparé(e) aux autres personnes dans la même situation, vous considérez-vous comme : plus / moins / autant touché(e) que les autres ? N°7
4. **Qu'est-ce qui vous a posé le plus de problèmes** lorsque vous avez été inondé Perte des objets personnels et de ses souvenirs / nettoyer les dégâts / Les problèmes de circulation / Le sentiment d'abandon, d'isolement, le fait de ne pas savoir quoi faire / la perte financière / évacuer l'eau / de ne pouvoir rentrer chez soi / absence d'elec.gaz chauffage AEP / La rénovation de la maison les problèmes d'humidité autre ? N°5 longue liste N°7 + stress peur crainte danger pour les personnes (noyade organisation quotidienne bouleversée ; isolement ; solitude ; évacuation de la maison manque de préparation ; manque d'information ; impuissance face à la situation.)
5. **Le fait d'avoir déjà vécu une inondation vous paraît-il utile pour mieux affronter d'éventuelles futures inondations ?** N°7

N°	Dénomination – Année	Commentaires
1	Enquête téléphonique IPSOS de population sur le risque inondation dans le Gard – 2005 [4, 198].	Cette enquête est utilisée pour renseigner un indicateur de l'observatoire des risques dans le Gard : « <i>Perception du risque dans l'environnement quotidien (sondage grand public)</i> ». Questions individuelles, enquête sur la sensibilisation de la population Une partie conséquente du questionnaire s'adresse à des personnes qui ont vécu une inondation.
2	Questionnaire d'enquête sociologique par entretien « <i>Le risque et les Allevardins</i> » Savoirs et représentations sur le milieu – 2008 [74]).	Enquête menée par des sociologues sur commande de l'Institut des Risques Majeurs de Grenoble. Concerne différents risques et pas seulement les inondations.
3	Note de présentation synthétique du sondage d'opinion BVA mené en 2004 afin d'évaluer la culture locale sur le Vidourle face au risque inondation – 2004 [2].	État initial de la perception du risque sur notre territoire et devrait nous aider à conduire notre action de communication vers le grand public . Analyse basée sur la synthèse de la passation et non pas sur le questionnaire.
4	Exemple de questionnaire relatif au risque inondation sur Le portail éducatif Francophone sur les risques naturels – 2008 [1].	Visé à mener des enquêtes auprès de la population. Questionnaire à vocation à être adapté localement
5	Perception des risques d'inondation par les riverains du Rhône Sondage BVA effectué de la frontière suisse à la mer – Octobre 2006 [7].	Questionnaire approfondi, qui aborde différentes dimensions (dont l'expérience du fleuve et des inondations et le jugement moral de politiques des inondations)
6	Guide pratique PME / PMI : « <i>Vous pensez être prêt à faire face à une inondation ?</i> » – 2004 [59].	Test de conscience du risque inondation auprès des entreprises. Questionnaire visant à dénoncer des idées reçues.
7	Questionnaire des enquêtes Gard, Guadeloupe, Réunion – 2004 [57].	Questionnaire centré sur l'individu singulier et son expérience. Il n'interroge pas l'individu sur son point de vue sur la gestion technique.
8	Enquête IFEN – 2007 [110].	Enquête sur le sentiment d'exposition au risque inondation Analyse basée sur la synthèse et non pas le questionnaire intégral.
9	Enquêtes perception Vilaine – 2006 [76].	Questionnaire utilisé dans le cadre d'un précédent projet. Couplé avec une évaluation contingente.
10	Questions utilisées dans l'article de Vinet et Defossez – 2006 [191].	Pluralité de représentations du risque inondation, représentation scientifique experte / profane. Analyse basée sur l'article qui présente les résultat du questionnaire.

TAB. D.1 – Caractéristiques des questionnaires analysés

D.2.2 Qualifications des inondations et acceptabilité

6. **Mots, images ou expressions associées à « inondation »** (N°2 (question ouverte sur mots ou images associées à « *risque* », 7 question ouverte) Pour vous une inondation c'est un phénomène : Beau Utile Dangereux Une source de stress N°9
7. **Source d'inquiétude / problème** : Cela vous inquiète -t'il (d'être inondé)? beaucoup / un peu / pas du tout (N°3, 4, 5, 6) Pensez-vous être mieux protégé aujourd'hui (N°4) Aujourd'hui pensez-vous que le problème des inondations est résolu / rien n'a été fait pour que la situation change / il y a un espoir pour que le problème des inondations soit résolu N°7.
8. **Risque** : élevé Moyen Faible (N°2) Important / peu important / très? (N°8 -10) Les risques naturels vous préoccupent-ils? (N°2) Vous sentez-vous concerné par le risque inondation (N°10)? Y pensez-vous souvent (au risque inondation)? (N°4) Pensez-vous habiter sur une zone à risque? Plus précisément, les lieux suivants sont-ils situés dans une zone à risque d'inondation? Votre habitation / Votre lieu de travail / Le lieu de travail de votre conjoint / L'école de vos enfants / Le trajet entre votre habitation et votre lieu de travail / Le trajet entre votre habitation et l'école de vos enfants (N°1; 2)
9. **Comparaison à d'autres problèmes** : Comparé à vos autres ennuis, diriez-vous que les inondations est le principal.? (N°7) Parmi les problèmes environnementaux suivants quels sont les plus importants sur votre commune? (3 à classer par ordre) La qualité de l'air Le bruit Le traitement des déchets La sécheresse La qualité de l'eau potable Le risque d'inondation La qualité de l'eau des rivières N°9
10. **Maitrisables / inéluctables / normales** : Êtes vous... d'accord « *Il n'est pas normal qu'il y ait des interdictions de construire car il existe des solutions techniques permettant de protéger les maisons des inondations.* » « *Il vaut mieux se préparer à vivre avec les inondations car d'autres surviendront, quoi qu'on fasse* » « *Il est possible de vivre normalement même si son habitation est en zone inondable* » (N°5) Diriez-vous que prendre le risque de voir votre maison inondée fait partie des aléas de la vie dans cette région? (N°7) Êtes vous tout à fait d'accord / plutôt / pas avec l'affirmation : Il vaut mieux se préparer à vivre avec des inondations car d'autres surviendront quoi qu'on fasse / Il est possible de vivre normalement même si son habitation est en zone inondable / Vous êtes inquiets concernant les risque inondations sur votre commune N°5
11. **Les inondations comme spectacle** : Lorsqu'il y a une inondation sur votre commune, est-ce un lieu de promenade privilégié? N°9
12. **Symétrisation des points de vue et qualification plus générale de la relation à la rivière** : Globalement diriez-vous que vivre à côté du Rhône est Plutôt un inconvénient. Plutôt un avantage NSP N°5
13. **Niveau d'acceptabilité** : A partir de quel moment l'inondation devient un événement important pour vous? Nombreux terrains inondés. Plusieurs maisons touchées. Évacuation des personnes Information dans la presse Déplacements des services de secours. N°9

D.2.3 Actions face aux inondations

14. **Capacité individuelle** : Pour mieux affronter d'éventuelles futures inondations : vous ne pouvez rien faire vous ne savez pas quoi faire vous savez ce qu'il faudrait faire, mais vous n'en avez pas les moyens vous savez déjà exactement ce que vous allez faire. (N°7) J'ai vécu une inondation donc je saurai quoi faire pour la suivante (N°?)
15. **Actions pendant l'inondation** : Que faites vous pour protéger vos biens lors des inondations (plusieurs réponses possibles)? Parpaings de rehaussements Enlèvement des portes intérieures. Déménagement à l'étage Pompage Mise en place des portes étanches N°9 Surveillez-vous la montée des eaux à certaine saison durant une certaine période? N°9 En période d'inondation, avez-vous aidé des gens qui ont leur maison inondée? Non Aide pour maintenir la maison hors eau Aide pour s'occuper des personnes inondées Hébergement de personnes victimes des inondations Don en nature ou argent pour secourir les inondés N°9 Vous avez aidé en priorité Des membres de votre famille Des voisins Des amis Des gens qui vous ont rendu service Je suis moi-même toujours inondé.

.Durant les inondations, avez-vous bénéficié d'aide provenant... Q38 Sous quelle forme... Q39 Cette solidarité a-t-elle répondu à votre attente?

16. **Discussion ou classement de mesures de protection de l'habitation** : Connaissez-vous des moyens de vous protéger? Lequel choisiriez-vous? déménager / Améliorer la maison / Traiter les causes du risque (Écoulement du cours d'eau) N°3, 4 Pensez vous que les habitants peuvent se protéger efficacement contre les inondations? (N°9) Avez-vous pris ou envisagez vous de prendre des mesures dans votre habitation? N°5 lesquelles Q24 Pourquoi non (Q25 non concerné / rare / sert à rien / déménager (9, 10) / sait pas quoi faire / décision en dépend pas de lui / trop coûteux). **Votre lieu de résidence est-il équipé** contre le risque inondation? (N°1-4-9) Pouvez-vous me préciser quels équipements parmi les suivants ont été installés? Installation d'une ouverture sur le toit pour faciliter l'évacuation Création d'un étage refuge. Décision d'habiter au premier étage (utilisation du rez-de-chaussée comme pièce secondaire). Mise hors d'eau des installations électriques, de la chaudière / Pose de batardeaux. / Rehaussement du vide sanitaire. / Installation de matériaux résistant à l'eau (revêtement au sol, décoration des murs Pour quelle(s) raison(s) parmi les suivantes votre résidence n'est-elle pas équipée contre le risque inondation? Parce que votre lieu de résidence ne risque pas d'être inondé / Parce que c'est trop cher / Parce que vous ne savez pas quoi faire pour l'équiper / Parce que c'est inefficace et que vous seriez inondé de toute façon / Parce que la décision de l'équiper ne dépend pas de vous (mais du propriétaire, de la copropriété...) (N°1) Possédez-vous des instruments ou des outils de travail au rez de chaussée? Pourriez-vous mettre facilement ces outils hors d'eau? Si une inondation se produisait sur votre lieu de travail, combien de temps à votre avis vous faudrait-il pour redémarrer votre activité? (N°4) Avez-vous déjà déménagé à cause du risque inondation? (N°1, 5, 7 9+pourquoi Q26) Envisagez vous de (N°5) et c'est lié à inondation?
17. **Assurance** : Je suis assuré donc je serai aidé et indemnisé pour redémarrer dans tous les cas de crue (N°6) Avez-vous été indemnisé des dommages que vous avez subi (N°5) Pour quelle raisons n'avez-vous pas été complètement indemnisé (...) N°5?

D.3 Connaissances et information

Dans la plupart des questionnaires les thématiques liées de la connaissance et de l'information prend une place importante en se fondant sur le constat des difficultés dans la communication entre gestionnaires et personnes concernées. Beaucoup de questions portent ainsi sur les connaissances des savoirs techniques plus que sur une culture locale du risque suivant une dichotomie savoir scientifique ou expert et savoir profane. Les questions factuelles sont prises comme des indicateurs d'une « *conscience du risque* » (voir par exemple N°1) en comparant les réponses aux données expertes c'est-à-dire aux inondations objectivées par les scientifiques ou les gestionnaires. Les questions précédentes sur la qualification permettent mieux de mettre en visibilité une culture locale des inondations, protéiforme et en lien avec une culture du fleuve

D.3.1 Connaissances scientifiques, techniques ou institutionnelles

18. **Connaissance de l'aléa sur la commune / le territoire** : La commune dans laquelle vous résidez actuellement a-t-elle déjà subi une ou plusieurs inondations? (N°1) Pensez vous que votre **Ville / commune** puisse être inondée (4) + dans quel délai (N°9) Quels type de crue existent sur le territoire (Crues de la rivière, d'affluents, ruissellements, débordement des réseaux d'eau pluviales, débordement des eaux usées, remontée de nappe, autre) (N°10)? Lorsqu'il y a une inondation sur votre commune d'où vient l'eau? Des débordements de cours d'eau / Des débordements de réseau / Des remontées de l'eau du sol NSP Quels cours d'eau sont présents dans votre commune? Le cours d'eau qui peut provoquer l'inondation se situe t-il? A proximité de chez vous. Sur votre commune NSP(N°9) D'où vient l'eau qui arrive dans votre maison ou sur votre terrain? N°9 Est-ce que pour vous l'inondation est quelque chose d'improbable / de possible / qui revient régulièrement un événement précis lequel (N°7) Plus rapides (N°9) question sur la « *réurrence d'inondations graves* » Rarement, Souvent, Très souvent, propositions années (N°10)
19. **Connaissance de l'aléa sur l'habitation- la personne** : Pensez-vous que cela puisse vous arriver un jour? (N°2, 3, 6) Vous sentez vous exposé aux inondations (N°8) Avant l'inondation de

- votre lieu de résidence, saviez-vous qu'il se trouvait dans une zone susceptible d'être inondée? (N°1, 3, 5) Savez-vous si vous habitez une rue qui peut être inondée? (N°4, 5) Quelles sont, à votre avis, les probabilités pour que vous ayez un jour les pieds dans l'eau en marchant dans votre rue? 5 % / 1 % / 0,1 % / 0,01 % / moins (N°4)
20. **Connaissance historique de l'aléa** : Savez-vous si cela s'est déjà produit dans le passé? (N°4, 5) Quand s'est produit l'inondation la plus importante? (N°10) Pensez-vous que des inondations de grande ampleur peuvent survenir plusieurs fois au même endroit en quelques années d'intervalle? (N°10) Y a-t-il un changement dans les inondations aujourd'hui (N°9) Les inondations sont-elles plus importantes moins importantes que par le passé... (N°1, 5 (en France)9) Pas grave / Assez grave / très grave (N°4) Peu fréquentes / Fréquentes (N°2, 9)
21. **Connaissance des dispositifs institutionnels** : Savez-vous ce qu'est un PPRI, un PCS? (N°2, 4) Votre commune en est-elle dotée et de repères de crue? (N°5) -vous eu connaissance du PPRI, du PCS, du DICRIM, des repères de crue Comment? (N°2, 3, 4, 5, 8, 9, 10) Savez-vous si votre maison est située sur une zone réglementée d'un point de vue inondation? (N°9) connaissance du droit de l'urbanisme des systèmes d'assurance, de CATNAT (N°10) Avez-vous entendu parler des aménagements du Rhône depuis 2 siècles (N°5)
22. **Connaissance des recommandations en temps de crise** : Lors d'une catastrophe naturelle et / ou technologique, pensez-vous que l'utilisation du téléphone pour appeler des proches peut gêner les interventions des secours? (N°2) Premières mesures à prendre en cas d'alerte (liste Q22) N°5 Certains disent qu'ils iront chercher leurs enfants à l'école lors d'une crue torrentielle. Êtes-vous : Plutôt d'accord avec eux / Plutôt pas d'accord avec eux (N°2) Diriez-vous que vous connaissez très bien, plutôt bien, plutôt mal ou très mal les procédures ou précautions à prendre pour faire face à une inondation? Très bien Plutôt bien Plutôt mal Très mal (N°1) Actions en cas d'inondation (N°8) Quitter son domicile ou le bâtiment ; protéger le mobilier. Protéger ses proches et sa famille, couper l'électricité ; l'appel d'un numéro d'urgence sans opinion.

D.3.2 Accès à l'information

23. **Accès** : Avez-vous déjà reçu des informations sur le risque inondation? (N°1, 4, 8) Avez-vous l'impression d'entendre parler de... (N°2) Vous sentez-vous bien informé sur le risque inondation (N°5)
24. **Moyens** : Par quels moyens ou intermédiaires avez-vous reçu vos informations? Mairie, conseil général, votre entreprise, l'école de vos enfants, les voisins, la famille, une association, le notaire, anciens occupants, agents immobiliers, les repères de crue, les services de l'État, le PPR, Médias utilisés (Tracts bulletin d'information communale, radio locale, radio nationale, télévision, internet, Bouche-à Oreille Journaux locaux, Journaux Nationaux) météo, les assureurs (N°1, 2 (que médias), 3, 4, 10) Comment avez-vous appris que votre ville pouvait être inondée? (N°4) Comment le savez-vous (que votre habitation était inondable)? N°5 C'est évident compte tenu de la géographie, l'a toujours su, bouche à oreille, notaire (N°8), vendeur / loueur / lotisseur / maire commune / documentation réglementaire consultés en mairie / presse DICRIM / assoc
25. **Recherche d'information** : Recherchez-vous activement de l'information sur (N°2) Aimerez-vous recevoir de l'information (N°2) Avez-vous participé à des **réunions publiques**? (N°2)
26. Savez-vous qui est chargé de vous informer sur le risque inondation? (N°4)
27. Qui, selon vous, **devrait informer la population** sur les risques naturels? Personne, c'est aux individus de s'informer / Les médias locaux / Le maire / Les associations indépendantes / Les experts de l'État (DDE, RTM) / Les services de secours (pompiers, gendarmes) / Les médias nationaux (N°2-10)
28. Quel **type d'informations** avez-vous reçu sur le risque inondation? Les zones de votre commune présentant un risque d'inondation / Le plan de sauvegarde prévu dans votre commune en cas d'inondation / Les consignes à tenir en cas d'inondation (N°3) / Les procédures d'indemnisation / Les mesures de sécurité prévues dans l'école de vos enfants / Les mesures de protection individuelle (protection de l'habitat). / Les mesures de protection collectives (digues, barrages, retenues d'eau). (N°1) + Qualité d'information sur différentes mesures (N°5)

29. Quel type d'informations ou de **compléments d'information** souhaiteriez-vous recevoir en priorité sur le risque inondation? Les zones de votre commune présentant un risque d'inondation / Le plan de sauvegarde prévu dans votre commune en cas d'inondation / Les consignes à tenir en cas d'inondation / Les procédures d'indemnisation / Les mesures de sécurité prévues dans l'école de vos enfants / Les mesures de protection individuelle (protection de l'habitat). / Les mesures de protection collectives (digues, barrages, retenues d'eau). (N°1, 5 Q17)
30. Quels moyens de communication utilisez-vous pour rester **informé en temps de crise liée aux inondations**? La télévision / La radio / Les contacts avec vos voisins, vos amis... / Les messages d'information et d'alerte de la mairie, pompiers mairie internet téléphone... (N°1, 5 Q16, 9 (en période de fortes pluies et pas de crise))
31. Quand vous avez **choisi ce logement**, vous a-t-on informé sur les possibilités d'inondations? N°9 qui vous a informé? Je connaissais ces possibilités avant L'agent immobilier. Les futurs voisins Je me suis renseigné à la mairie La possible survenue d'inondation vous a-t-elle fait hésiter à venir habiter ici? N°4.

D.3.3 Réception de l'information

32. Quelles **réactions** entraînent chez vous les documents qui parlent de risque? Sentiment d'inquiétude grandissant - indifférence sentiment rassurant d'être informé (N°2)
33. **Utilité des repères de crue** : Le nouveau texte de loi concernant les risques majeurs et plus particulièrement le risque inondation prévoit que soit portée, en ville des témoins visibles du plus haut niveau jamais atteint par les eaux (repères de crues). Souhaitez-vous qu'une telle opération soit menée dans votre quartier? Pensez-vous qu'une telle information puisse dévaloriser votre maison? (N°4)
34. **Crédibilité de l'information** : De façon générale, lors d'inondations, l'information la plus crédible pour vous vient-elle? (classer) des autorités publiques / des associations ou comités de quartier / de votre propre appréciation de l'état de l'environnement (pluie, niveau des cours d'eau...) / des voisins / des médias Météo France N°7

D.4 Gestion et politiques des inondations

Cette section regroupe les questions qui visent à recueillir le point de vue des personnes interrogées sur les mesures de gestion et la répartition des rôles et responsabilités dans le domaine des inondations, sauf les questions spécifiques à l'information, traitées dans la section précédente.

D.4.1 Rôles et responsabilités

35. **Individu ou collectif** : Selon vous, la gestion des risques naturels et / ou technologiques doit être Collective / Individuelle / Les deux (N°2)
36. **Capacités** : Selon vous qui a le pouvoir d'agir pour lutter contre les inondations (indiquez un ordre, 3 choix maximum)? Les résidents inondés Le maire Les services d'État Les associations de victimes. Les entreprises Les experts scientifiques N°9
37. **Mobilisation** : Pensez-vous qu'il soit important que les gens dans votre commune restent mobilisés dans le temps pour résoudre les problèmes liés aux inondations? N°7
38. **Qui doit faire quoi?** Jugement (d'accord pas d'accord) des assertions suivantes : Les propriétaires ont une responsabilité dans la protection de leur maison contre les inondations. Les élus font ce qu'ils peuvent pour améliorer les problèmes d'inondations Les habitants sont obligés d'exercer une pression sur les élus pour que la protection contre les inondations soit améliorée L'État est responsable de la protection de notre maison contre les futures inondations L'État devrait freiner la possibilité de nouvelles constructions en zone inondable Les gens ont le droit de vivre où ils veulent, quels que soient les risques que ça peut comporter Un promoteur a le droit de construire sur les terres qu'il possède, c'est à l'acheteur d'être informé des risques Je serais d'accord pour payer plus d'impôts

si ce supplément permettait de résoudre les problèmes d'inondations (N°7) Pouvez-vous classer par ordre d'importance ces 3 niveaux d'action de lutte contre les inondations? Action individuelle pour protéger ses biens L'action réglementaire des services d'État ou de la collectivité Les aménagements qui limitent l'arrivée de l'eau (N°9) Quelle est l'importance du rôle des organismes suivants en matière de prévention (pas à très important) : État et ses services / groupement de commune / département / région / Communes / assureurs / particuliers / syndicats de rivière (N°10)

39. **Confiance envers les autorités / les partenaires** : Faites vous confiance aux autorités pour prendre les dispositions nécessaires en cas de danger (N°4) Après l'inondation, sur qui ou quel type d'organisme pouvez-vous vous appuyer pour faire avancer les problèmes? (N°7) Y a-t-il, selon vous, un moment où les autorités publiques sont particulièrement absentes? bien avant qu'une inondation n'arrive, avec des actions de prévention dans les heures qui précèdent l'arrivée... (N°7) **Qui réussit?** Parmi les organismes publics suivants, dites-moi quels sont selon vous les deux qui contribuent le plus à réduire le risque inondation? Les communes (la mairie) / Le syndicat de rivière / Le Département / La Région / La Chambre d'Agriculture / L'État / L'agence de l'eau (N°1, 3)?
40. **Inégalités territoriales** : Pensez-vous que votre commune est pareillement d'avantage ou moins protégée que des communes avoisinantes (N°5)? Par rapport aux autres communes qui ont été inondées, les inondations chez vous sont-elles : mieux / moins bien / aussi bien prises en compte (N°7) Êtes vous... d'accord : « *les efforts des pouvoirs publics sont les mêmes pour gérer les problèmes d'inondation sur tous les secteurs géographiques* » « *Les pouvoirs publics ont choisi de réduire les inondations dans les agglomérations les plus habitées même si, malgré les précautions prises, cela s'est fait au détriment de communes plus rurales dans lesquelles les risques inondations ont augmenté?* » « *Les zones agricoles sont sacrifiées par rapport aux zones urbaines* » (N°5)

D.4.2 Mesures de gestion

41. **Hiérarchisation de mesures** : Parmi les mesures suivantes destinées à prévenir ou diminuer le risque inondation, quelles sont les trois qu'il faudrait selon vous mettre en place en priorité? réponses possibles Stocker l'eau (dans des barrages, des retenues d'eau...) / Mieux entretenir les rivières (Accélérer l'eau (9)) / Protéger les lieux habités (avec par exemple des digues) / Prévoir des dispositifs de prévision et d'alerte des maires et des communes / Que les communes se préparent mieux à la gestion de crise en cas de crue / Ne plus construire en zone inondable / Faire quitter par leurs habitants les constructions situées dans les zones inondables / Adapter les constructions existantes pour réduire les dégâts occasionnés lors des inondations / Améliorer l'information des citoyens sur les procédures à suivre en cas de crue et d'inondation (N°1, 3, 9) Classer des mesures selon leur efficacité (N°5), améliorer l'information des populations / Aménager le fleuve / Draguer les cours d'eau / Restaurer des bras anciens / Maintenir voire augmenter les zones inondables naturelles. Pour vous le plus important dans la gestion des risques c'est (Classez la réponse du plus important au moins important) La construction d'ouvrages pour réduire les risques / La prise en compte du risque dans l'urbanisation / L'organisation des secours / L'information de la population. (N°2) Avec l'expérience des inondations, quels sont les points qui vous semblent important pour faire face aux inondations? Pouvoir vous confier à quelqu'un / Pouvoir prendre vous-même les choses en main / Être certain d'être indemnisé de vos dommages / La mobilisation des médias / Être reconnu en tant que victime / Être informé par le bouche à oreille / Être soutenu par vos voisins ou votre famille / Obtenir de l'aide de la commune / Échanger votre expérience avec d'autres sinistrés / Pouvoir être écouté par des responsables / La solidarité nationale / Vous mobiliser dans une action collective, une association / Être utile à quelqu'un / Obtenir des informations fiables sur la situation / Obtenir des conseils sur les choses à faire après l'inondation / Recevoir une aide matérielle de vos proches / Obtenir une information qui permette d'anticiper l'arrivée d'une inondation. Parmi ces points précédents, qu'est-ce qui vous a le plus manqué quand vous avez vécu des inondations et qui serait utile pour mieux affronter les inondations? N°7
42. **Classement des mesures formulé en termes d'attente envers les pouvoirs publics** : Que pourraient vous proposer les pouvoirs publics pour qu'il soit plus facile de vivre en zone inondable? Mieux vous informer / des aménagements du fleuve / Améliorer les dispos d'alerte / Arrêter / interdire de construire en zone inondable / aide financière pour aménager le logement / ils ne peuvent

rien faire / améliorer moyens de secours aides pour déménager indemnité financière rien c'est déjà protégé entretenir le fleuve adapter les constructions entretenir l'environnement. (N°5) Sur quel plan doit se faire en priorité l'intervention des autorités publiques? Classez soutien psychologique / information / aide matérielle / aide financière N°7 Que faudrait-il pour que vous vous sentiez plus en sécurité face aux inondations? (max 3 réponses) aménagement / meilleure information sur le risque / une alerte plus rapide / une meilleure information sur ce qu'il faut faire en cas d'inondation / une amélioration de l'intervention des services de secours / une mobilisation des élus locaux (N°7)

43. **Jugement sur un type de mesures spécifiques : Expropriation** : Que pensez-vous d'exproprier les résidents de zones à risques en contrepartie d'une indemnité financière? Souhaiteriez-vous être exproprié en contrepartie d'une indemnisation? (N°10) non; **Efficacité des aménagements** : Sentiment de protection par les aménagements (N°6) Êtes vous... d'accord : « *Les aménagements réalisés pour protéger certaines zones n'ont pas aggravé la situation* » N°5; **PPRI** : Pensez-vous que l'adoption du PPR apportera des changements? (N°10)

D.5 Déterminants personnels

Ces questions visent à recueillir des données explicatives de différences de perceptions ou de relations aux inondations. On peut par exemple faire l'hypothèse que selon leur âge, des personnes auront une aversion au risque différente. Il s'agit ici de critères indépendants des inondations. (D'autres critères comme celui d'avoir déjà vécu une inondation influencent la perception des inondations.) Les questions sont la plupart factuelles.

D.5.1 Déterminants sociaux classique

44. **Âge**, (N°1, 2, 3, 5, 7, 8, 9, 10) + Âge du conjoint (9)
 45. **Sexe**, (N°1, 2, 4, 5, 7, 9) + Sexe du conjoint (9)
 46. **Catégorie Socio Professionnelle**, (N°1, 2, 3, 4, 5, 8, 9) du chef de famille ou de la personne interrogée
 47. **Diplôme**, (N°2, 9) + diplôme du conjoint (9)
 48. **Situation familiale** (N°2, 7, 9)
 49. **Engagement** associatif / collectif électoral politique : association de sinistrés (N°3, 9) vie publique
 50. **Revenu** du ménage (N°9)

D.5.2 Données géographiques et lien au foncier

51. **Lieu de travail, lieu de vie** (N°2, 5, 8, 9)
 52. **Caractéristiques de l'habitation** : Type d'habitation (maison individuelle, logement collectif, professionnel) (N°1, 4, 9) Résidence principale / secondaire (N°2) Propriétaire / locataire, (N°2, 5, 6, 9) (rural / urbain petite agglomération, moyenne agglomération, grande agglomération) (N°1, 7) Votre sous-sol est-il aménagé? (N°4) Vous êtes à l'étage (N°6) Quelle clientèle (pour une entreprise)? local national (N°9) Présence d'enfants au foyer (N°5, 7, 9) Nombre de résidents (9)
 53. Quelles sont les **raisons de votre installation** dans ce quartier / cette commune (N°7, 8, 9, 10) Quelles sont les raisons de la localisation de votre habitation? Proximité du travail; des commerces; des écoles; des axes routiers; ressources du site, Proximité familiale; de la rivière; activité professionnelle; Prix du logement. facteur financiers, Intérêt paysager, réalisation d'un investissement; héritage; proximité d'autres parcelles dont vous êtes propriétaires
 54. **Origine géographique** (N°2) Avez-vous grandi à proximité d'un fleuve ou d'une rivière (N°5) Votre ancien logement était situé : J'ai toujours habité ici Dans la commune Dans le département. en Bretagne Autre département (N°9)
 55. **Durée de résidence sur le territoire** (N°2, 3, 9, 10) / Ancienneté de résidence dans le département Ancienneté de résidence dans sa commune actuelle (N°1, 5)

56. Avez-vous des **relations** avec des membres de votre famille résidents : Sur la commune Dans le département Dans la région Communes limitrophes précisez. Sur votre commune : membre du conseil municipal rôle actif dans la vie paroissiale vie scolaire de l'école courses chez les commerçants de la commune amis à proximité de votre résidence grande partie de votre vie sur la commune (nombre d'années) (N°9)
57. Que ce soit au niveau professionnel ou concernant vos loisirs, pratiquez-vous des **activités en lien avec le Rhône** et ses affluents ? (N°5)

ANNEXE 3 : Exemples de questionnaires bâtis dans le cadre de travaux de recherche, disponibles sur internet

- GISCLARD Béatrice : L'innovation sociale territorialisée : un levier de réappropriation du risque inondation par les habitants. L'exemple des crues rapides dans les territoires ruraux du Gard et du Vaucluse ; 2017 ; Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, thèse de doctorat, Géographie.
 - lien internet : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01669042/document>
 - cf annexe 1 (page 389) pour le questionnaire
- GRELOT Frédéric *et al* : *Rapport EPI : Perception du risque et Évaluation économique de l'exposition aux Inondations. Étude de deux territoires aux contextes hydrologiques différents*, Programme de recherche risque-décision-territoire du MEEDEM, 2009
 - lien internet : http://isidoredd.documentation.developpement-durable.gouv.fr/documents/Temis/0080/Temis-0080938/23518_Rapport.pdf
 - cf annexe F (page 261) pour le questionnaire
- RICHERT Claire : *Les décisions individuelles d'adaptation aux inondations : le cas de résidents en zones inondables dans le Sud de la France* ; 2017 ; Université de Montpellier : thèse de doctorat, Sciences Économiques
 - lien internet : <http://www.biu-montpellier.fr/florabium/jsp/nnt.jsp?nnt=2017MONTD001>
 - cf annexe F (page 319) pour le questionnaire
- RULLEAU Bénédicte *et al* : Perception des risques de submersion marine et capacité d'adaptation des populations littorales, 2015, article paru dans Vertigo
 - lien internet : <http://journals.openedition.org/vertigo/15811>
 - cf Annexes (page 22) pour le questionnaire



[Cerema Méditerranée](#) - Pôle d'activité – 30 rue Albert Einstein – CS 70499 – 13593 Aix-en-Provence CEDEX 3
Tel : 04 42 24 76 76 – mel : DTerMed@cerema.fr

Siège social : Cité des Mobilités - 25, avenue François Mitterrand - CS 92 803 - F-69674 Bron Cedex - Tél : +33 (0)4 72 14 30 30

Établissement public – Siret : 130 018 310 00313 - TVA Intracommunautaire : FR 94 130018310 - www.cerema.fr